



**RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIALOGUE TERRITORIAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Région académique Grand Est

2023

**DIALOGUE
TERRITORIAL
DE LA VIE
ÉTUDIANTE**

INTRODUCTION

La crise sanitaire qui a touché de plein fouet la France entre 2020 et 2022 a eu des répercussions importantes sur la vie de l'ensemble de la population. Le public étudiant n'a pas été épargné, au contraire. Cette crise a ainsi mis en exergue la situation particulière des étudiants, public fragile sur bien des aspects : rapport aux soins, santé mentale, addiction, précarité importante....

Cette crise a néanmoins forgé également l'émergence d'une conscience partagée par tous des enjeux liés à la vie de campus, et le besoin clairement identifié d'améliorer les conditions de vie étudiante, notamment en favorisant les notions de bien-être et de vivre ensemble.

De nombreuses initiatives, portées par les acteurs nationaux, régionaux et locaux, ont de fait vu le jour pour aider les jeunes à mieux appréhender leur vie d'étudiant. Cette multiplicité d'actions a toutefois mis en évidence un réel besoin de coordination et la nécessité d'une meilleure visibilité.

Dans le cadre de la concertation mise en œuvre dans la région académique Grand Est, il a été jugé utile de réaliser avant tout un état des lieux de la vie étudiante de penser l'amélioration de leur condition de vie sur l'ensemble des territoires en Grand Est, quelle que soit leur origine sociale, leur genre, leur handicap, leur nationalité mais aussi leur localisation (les étudiants des campus éloignés bénéficiant en effet objectivement de moins de services de proximité).

Toute la réflexion engagée à ce titre a conduit à l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques et de propositions d'actions visant à améliorer la vie et le bien-être étudiant, la réussite, l'orientation et l'insertion professionnelle.

SOMMAIRE

PARTIE 1 - DIAGNOSTIC TERRITORIAL – CONTEXTE ET ETAT DES LIEUX

1 . Etat des lieux des actions « vie étudiante » sur le territoire

- 1.1 Analyse des SDVE
- 1.2 Analyse des travaux des observatoires de la vie étudiante/du logement
- 1.3 Analyse des travaux menés par les collectivités territoriales
- 1.4 Analyse des actions financées par des crédits CVEC
- 1.5 Analyse des actions mises en place par les Crous
- 1.6 Bilan de l'utilisation des crédits CVEC par les Crous

2 . Mise en place du dialogue territorial

- 2.1 Commissions de dynamique territoriale du bien-être et de la vie étudiante, commission CVEC élargie
- 2.2 La mise en place d'une boîte à idées numériques
- 2.3 La mise en ligne d'une grande enquête
- 2.4 Organisation d'ateliers participatifs thématiques

3 . Organisation d'un grand séminaire de restitution de la concertation

PARTIE 2 – RECUEIL DE BONNES PRATIQUES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

1 . Rappel des enjeux et des objectifs de la concertation

2 . Les réussites de la démarche en région académique

3 . Les Bonnes pratiques et propositions d'actions :

- 3.1 Diagnostic général
- 3.2 Axe stratégique Santé – santé mentale
- 3.3 Axe stratégique Vie de campus : Sport et Culture
- 3.4 Axe stratégique Engagement étudiant
- 3.5 Axe stratégique Restauration et Hébergement
- 3.6 Axe stratégique Orientation et insertion professionnelle
- 3.7 Axe stratégique Communication avec les étudiants

PARTIE

01

**Diagnostic territorial
Contexte et Etat des lieux**

1 . ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS « VIE ÉTUDIANTE » SUR LE TERRITOIRE

Engagé dans une démarche proactive, le rectorat de la région académique Grand Est a eu pour première ambition, au titre de la concertation, de recueillir et d'analyser tout un ensemble d'informations pertinentes sur les actions/dispositifs mis en place par les différents acteurs sur la question de la vie étudiante, quels qu'en soient les différents aspects.

Cet important travail de collecte, de recensement et d'analyse a ainsi permis de dresser un état des lieux relativement complet de l'ensemble des initiatives territoriales sur le sujet.

Cet état de lieux s'est concrétisé notamment avec :

- L'analyse des 3 schémas directeurs de vie étudiante (SDVE) du territoire,
- L'analyse des travaux menés par les différents observatoires de vie étudiante/du logement,
- L'analyse des actions portées par les collectivités territoriales du territoire,
- L'analyse des actions financées par des crédits CVEC,
- L'analyse des actions mises en place par les Crous.

Ainsi qu'au travers de la lecture de quelques rapports, enquêtes et conclusions tels que, par exemple :

- Le rapport IGESR du 3 février 2023 relatif à la pratique sportive étudiante ou le rapport de la mission d'information « vie étudiante » du sénat en date du 7 juillet 2021,
- l'enquête réalisée par le Grand Reims entre le 17 janvier et le 28 février 2022 sur les conditions de vie des étudiants ou l'enquête lancée en janvier 2022 sur la pratique d'activités physiques et sportives à l'université, réalisée par l'Association Nationale des Etudiants en STAPS, avec le soutien du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le cadre de la Stratégie Nationale Sport-Santé, et sous le haut-patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- Les conclusions des assises de la santé des jeunes en Grand Est, organisées par le conseil régional en octobre 2022.



1.1 ANALYSE DES SCHÉMAS DIRECTEURS DE VIE ÉTUDIANTE (SDVE)

A l'analyse des trois SDVE du territoire (site Alsacien, site Champardennais et site Lorrain), il est à souligner que, globalement, les axes d'actions les plus fréquemment mis en avant par les établissements partenaires de chaque site portent sur les thématiques suivantes : « Santé – Social », « Activités physiques et sportives », « Culture », « Égalité – Diversité », « Vie associative et initiatives étudiantes », « Accueil des publics spécifiques », « Mobilités – Transports », « Hébergement et Restauration » et « Rythmes de vie – Rythmes d'études ».

BILAN DES SDVE

Le bilan des SDVE fait apparaître que les acteurs concernés se sont bien appropriés ces schémas et s'en sont servis comme fil conducteur de la politique de vie étudiante du site.

Ce bilan fait également bien souvent ressortir la nécessité d'avoir des relais sur les campus/ dans les composantes : étudiants-relais, référents vie associative, référents handicap. Un travail spécifique continu doit être ainsi réalisé avec ces ambassadeurs de la vie étudiante, relais directs des problématiques spécifiques rencontrées sur le terrain.

Au vu de la diversité des établissements et de leur éclatement géographique, les problématiques sont apparues très différentes d'un site à un autre, avec des typologies d'étudiants très diverses, induisant des besoins et attentes particulières. Il apparaît indéniable que le contexte de la crise sanitaire a accru les disparités entre les étudiants et que l'engagement dans des activités ou associations usuelles a connu une baisse malgré la présence forcée d'une partie de la population étudiante sur les campus.

Pour autant, durant la crise sanitaire, les services ont montré leur capacité à s'adapter pour proposer d'autres formes d'activités et maintenir le lien social. Cette crise a révélé l'importance de la vie étudiante sur les besoins du quotidien et comme facteur d'attractivité et de réussite. Beaucoup d'actions mises en place pendant la crise sont d'ailleurs devenues pérennes : renfort de l'accueil des étudiants, développement de l'accompagnement social, etc.

Globalement, l'ensemble des axes des SDVE ont été développés et consolidés depuis 2018 et la densification des actions sur les territoires a permis d'étoffer les services rendus, avec également une prise en compte nouvelle du développement de la vie étudiante sur les sites éloignés des métropoles, ou des centres-villes des métropoles. La tendance est globalement positive pour l'ensemble des indicateurs inclus dans ces SDVE.





La question de la collaboration avec les partenaires reste toutefois parfois à étoffer, même s'il y a eu de fortes évolutions sur ce point. Ainsi, par exemple :

- A l'initiative de l'université de Lorraine, a été récemment créée, en novembre 2021, la conférence universitaire territoriale qui réunit, autour de l'université, les collectivités territoriales où l'établissement est implanté, à savoir, la région Grand Est, le pôle métropolitain du Sillon Lorrain, les deux métropoles de Metz et de Nancy, les quatre départements ainsi que douze communautés d'agglomérations et de communes. L'objectif est de fluidifier la communication entre ces différents acteurs et d'insuffler des partenariats de qualité pour permettre notamment l'accès de tous les publics à une formation de qualité, dans des conditions d'études qui favorisent la réussite de tous les étudiants et dans un lien au territoire qui améliore leur insertion professionnelle et la réponse aux besoins des acteurs socio-économiques.
- A l'initiative de l'université de Strasbourg, tout étudiant de l'Unistra et de l'UHA, et des établissements ayant conventionné avec l'une de ces universités, bénéficie gratuitement des avantages d'une « carte culture » qui donne accès à des tarifs privilégiés à 40 salles de spectacles et festivals et 10 cinémas, un accès libre à 20 musées et propose une programmation dédiée : rencontres, visites, sorties, performances sur le campus et ateliers privilégiés développés avec plus de 80 partenaires culturels. Le dispositif Carte culture est piloté par les services culturels des universités d'Alsace, grâce au soutien du ministère de la culture, de la Région Grand Est, de l'Eurométropole de Strasbourg, des villes et des institutions culturelles partenaires.

La question des coopérations avec les autres acteurs de l'ESR se pose toutefois bien souvent et mériterait une réflexion approfondie. Il est à noter que les initiatives et l'accompagnement du rectorat lors de la concertation ont favorisé le rapprochement entre les différents acteurs.

Il serait judicieux que l'élaboration des futurs SDVE se fasse en lien avec les propositions faites au titre de la concertation et que le rectorat soit associé à leur construction, ce qui n'était pas le cas auparavant. Le rectorat peut en effet jouer un rôle de facilitateur dans la mise en lien avec certains acteurs du territoire (services décentralisés de l'état, préfecture, ARS...) et permettre la restitution d'une vision globale sur le territoire qui pourrait être utile à la conception des futurs SDVE.

De même, la mise en place des commissions de dynamique territoriale, pilotée par le rectorat, ont l'avantage de visualiser les bénéfices de l'utilisation de la CVEC sur les étudiants, y compris pour les étudiants des établissements non bénéficiaires et les projets inter-établissements. Cette vision a pu être amplifiée par les échanges nés des contrats d'objectifs et de performance (COMP) et des dialogues de performance. En outre, le rectorat peut également permettre d'associer aux réflexions des directions déconcentrées de l'État liées à d'autres ministères et des services de la Préfecture (comme cela a pu être le cas sur le logement étudiant ou la précarité alimentaire étudiante).

1.2 ANALYSE DES TRAVAUX DES OBSERVATOIRES DE LA VIE ÉTUDIANTE/DU LOGEMENT

L'analyse des travaux de l'observatoire national de la vie étudiante (enquêtes 2016 et 2020) et des observatoires territoriaux de la vie étudiante ou du logement, a permis de collecter un certain nombre d'informations statistiques sur les conditions de vie des étudiants et la situation de ces derniers par rapport à l'accessibilité au logement.

Les données ainsi recueillies ont enrichi la réflexion sur les différentes thématiques abordées au cours de la concertation.



1.3 ANALYSE DES TRAVAUX MENÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



La population étudiante est une composante importante du territoire, susceptible d'impacter fortement l'attractivité de ce dernier, ainsi que les actions de politique publique mises en œuvre, notamment en termes de logements, de mobilité et de vie urbaine. C'est pourquoi les exécutifs locaux ont bien pris conscience de l'importance d'être de véritables acteurs du développement d'une vie étudiante de qualité et de la nécessité d'adapter l'offre de formation aux besoins du territoire.

La concertation lancée a permis de fédérer tous les élans faisant de la vie étudiante une thématique prégnante dans la stratégie des grandes métropoles/villes du territoire, avec la création de nombreuses instances de concertation associant les étudiants et le souhait de mettre en œuvre, ou de renforcer, leur schéma local de vie étudiante

ILLUSTRATIONS D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE DANS LES PRINCIPALES VILLES UNIVERSITAIRES

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne facilite la coordination des actions liées à la vie étudiante sur son territoire et accompagne les projets étudiants, encourage les initiatives par et/ou pour les étudiants qui contribuent aux dynamiques locales.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

La Ville de Charleville-Mézières accompagne les projets des associations étudiantes et favorise le développement de la vie étudiante sur le territoire par le soutien et l'organisation de nombreuses manifestations et la présence d'une « mission vie étudiante » pour l'organisation d'événements et de manifestations intéressant la vie étudiante locale. Depuis 2014, la ville est dotée d'un Conseil de la vie étudiante (CVE) qui réunit l'ensemble des associations étudiantes du territoire. Ce conseil consultatif contribue à la définition, l'évaluation, l'élaboration de la politique municipale « vie étudiante », il se réunit en moyenne 4 fois par an.

CHAUMONT

La ville de Chaumont est en pleine réflexion pour développer activement la vie étudiante sur son territoire. Un comité « enseignement supérieur recherche et innovation » a été créé récemment dans ce cadre.

ÉPINAL

La Communauté d'Agglomération d'Épinal participe au financement des deux restaurants universitaires gérés par le Centre Régional des Œuvres Universitaires (Crous), du logement étudiant, des actions d'animation organisées par la Maison de l'Étudiant (association AGSU qui fait office de guichet unique pour toutes les questions autour de la vie étudiante) et des actions de promotion organisées par l'association E-Pôle sup. Les associations étudiantes, quant à elles, sont soutenues lors de la mise en place d'événements particulièrement structurants.

EUROMÉTROPOLE DE METZ

En février 2022, l'Eurométropole a adopté sa 1ère stratégie métropolitaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante 2022-2026 afin de renforcer l'attractivité de ses sites universitaires et d'améliorer la vie étudiante.

Cette stratégie propose treize actions phares autour de trois ambitions fortes :

- Fédérer et animer, pour intensifier les partenariats et les collaborations avec le monde économique,
- Dynamiser la qualité de la vie étudiante,
- Rayonner pour devenir un hub éducatif d'innovation transfrontalier à rayonnement européen.

Le bilan de la stratégie ESRI a été présenté en juillet 2023 lors d'un événement qui a réuni des étudiants, des élus ainsi que des représentants des mondes académique et économique.

La ville de Metz et l'Eurométropole ont constitué conjointement, en juin 2022, un conseil de la vie étudiante. L'instance composée de 40 étudiants, permet aux étudiants de contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie et de s'engager sur leur territoire d'études.

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

L'Eurométropole a créé, en octobre 2022, un comité de la vie étudiante. Cette instance de concertation, dans laquelle le rectorat de région académique est invité, a pour objectif de structurer l'intervention de la collectivité au service de la population étudiante et accompagne la métropole dans les choix à opérer pour faire face aux enjeux territoriaux. Ce comité se réunit tous les trois mois environ, sur des thématiques précises. La dernière réunion en date a porté sur la problématique du logement étudiant.

GRAND REIMS

Dans la continuité de son projet de territoire, et de sa démarche d'attractivité, le Grand Reims a souhaité développer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et améliorer la qualité de la vie étudiante sur son territoire.

Après le lancement, auprès des étudiants, d'une grande enquête sur la vie étudiante en début d'année 2022 (dont les résultats ont été communiqués au rectorat), un diagnostic territorial a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'agence d'urbanisme du Grand Reims et des groupes de travail techniques thématiques ont été constitués pour aboutir à la présentation d'un schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante, voté le 29 juin 2023.

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Depuis 2009, le Grand Nancy a constitué un conseil de la vie étudiante réunissant 28 étudiants. Cette instance de concertation est au service de la qualité de la vie étudiante sur le territoire.

La collectivité a en outre adopté, le 9 février 2023, son schéma métropolitain ESRI afin de confirmer l'excellence de l'éco-système « recherche-formation-innovation », de renforcer son attractivité et de contribuer à la continuité des parcours et à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Un des axes de ce schéma porte sur la vie étudiante. Sur ce thème, les objectifs principaux sont notamment de renforcer l'accueil et l'intégration des étudiants, de dynamiser la vie étudiante et de favoriser l'ancrage des jeunes diplômés sur le territoire.

VILLE DE TROYES

Depuis 2018, la ville s'est dotée d'un schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante.

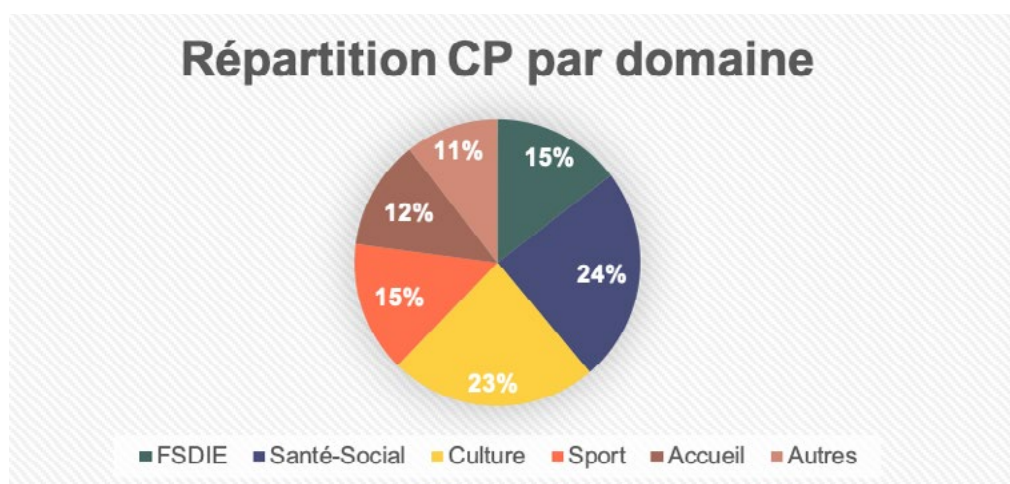
Ce document cadre est le fruit d'un travail collaboratif mené avec tous les acteurs locaux de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Vie Étudiante afin d'identifier collectivement les priorités structurantes pour les établissements d'enseignement supérieur et les étudiants. 5 enjeux majeurs sont identifiés : Renforcer le rayonnement du territoire et lui donner une marque identitaire - Développer l'innovation et le transfert de technologie - Augmenter le niveau de qualification des étudiants et les préparer aux métiers de demain - Favoriser l'attractivité troyenne auprès de la jeunesse - Faire vivre l'échelon territorial de l'ESR.

Cette concertation a le mérite de rapprocher le rectorat de région académique et les collectivités sur la question de la vie étudiante, au point que ce sujet est désormais systématiquement abordé dans les rencontres « Rectrice déléguée – Collectivités ». Le rectorat est en outre pleinement associé à l'élaboration des différents schémas locaux en cours ainsi qu'invité aux différentes instances mises en place sur la thématique. Il est ainsi pleinement reconnu comme un interlocuteur privilégié sur le sujet.

1.4 ANALYSE DES ACTIONS FINANCÉES PAR DES CRÉDITS CVEC

Le rectorat de région académique a lancé, dans le courant de l'année 2022, une grande enquête auprès des établissements affectataires du produit de la CVEC pour connaître les modalités d'utilisation de ces crédits et avoir un aperçu relativement complet des projets financés à ce titre pour l'année 2021.

L'analyse des données ainsi recueillies a permis d'avoir une vision claire des dépenses réalisées par domaine ainsi que des actions financées au bénéfice des étudiants de la région académique.



RECETTES CVEC ET DÉPENSES RÉALISÉES EN 2021 AU TITRE DE LA CVEC, PAR DOMAINE

CVEC - Grand Est - BILAN FINANCIER 2021								
1. RECETTES								
Montant des recettes CVEC 2021:	11 299 476 €							
2. DEPENSES REALISEES EN 2021 AU TITRE DE LA CVEC								
Domaine	AE				CP			TOTAL CP
	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	TOTAL AE	Fonctionnement	Investissement	Masse salariale	
FSDIE	1 599 168 €	11 854 €	79 896 €	1 690 917 €	1 280 779 €	11 854 €	75 896 €	1 368 529 €
Santé-Social	584 926 €	16 000 €	1 610 291 €	2 211 217 €	639 561 €	28 853 €	1 610 345 €	2 278 760 €
Culture	1 118 578 €	87 867 €	554 994 €	1 761 439 €	1 226 205 €	233 415 €	744 987 €	2 204 608 €
Sport	656 885 €	200 503 €	640 381 €	1 497 769 €	578 979 €	168 887 €	640 381 €	1 388 247 €
Accueil	565 827 €	91 840 €	299 871 €	957 538 €	618 285 €	245 337 €	299 871 €	1 163 494 €
Autres	1 043 263 €	614 522 €	565 799 €	2 223 584 €	432 306 €	180 820 €	376 018 €	989 144 €
Total	5 568 646 €	1 022 585 €	3 751 232 €	10 342 463 €	4 776 116 €	869 166 €	3 747 499 €	9 392 781 €

A la lecture de ces données, il apparaît que les thématiques « Santé-Social » et « Culture » sont les deux plus grands postes de dépense en lien avec l'utilisation des crédits CVEC.

1.4.1 SUR LA THÉMATIQUE « CULTURE »

CROUS DE LORRAINE

- Concert NJP Etudiants dans résidence RU et MDE – 6 000 € (crédits CVEC)
- Programme bien-être, créativité en résidences – 31 945 € (crédits CVEC)
- Événement ciné plein air – 3 178 € (crédits CVEC)

CROUS DE REIMS

- Création d'un terrain multisport complété par des appareils de fitness extérieurs aménagé au sein de deux résidences à Reims : coût 300 000 € dont 150 000 € de crédits CVEC.
- Achats d'équipements pour les résidences et les restaurants universitaires (babyfoot, billards, bornes d'arcades, jeu de fléchettes, tables de ping-pong) : coût 39 004 € (crédits CVEC)
- Mise en place d'ateliers divers

CROUS DE STRASBOURG

- Programmations d'activités culturelles et sportives, soirées cinéma... : Coût : 95 000 € (CVEC)

ENSAS

- Soutien création et société – Projets éducation artistique et culturelle en faveur des publics éloignés ou empêchés
- Prise en charge de la carte Culture et SUAPS (conventionnement avec Unistra)

ESAD

- Création d'une équipe de football mixte

HEAR

- Subventions à plusieurs associations culturelles et artistiques
- Financement du cinéma-club de la HEAR Strasbourg
- Financement de Radiomine
- Edition des travaux photographiques des étudiants de la HEAR Mulhouse
- Création d'une association photo
- Organisation de concerts

ICAM

- Organisation d'un spectacle d'improvisation. Coût : 4800 € (crédits CVEC)
- Organisation d'une pièce de théâtre et atelier de prise de parole en public. Coût : 3400 € (crédits CVEC)

INSA

- Prise en charge carte Culture et SUAPS (conventionnement avec Unistra)

TNS

- Organisation d'un séminaire-colloque sur la thématique « Théâtre et Danse »

UHA

- Festival de musique virtuel Chipozik

UNISTRA

- Ouverture d'une nouvelle salle de spectacle : la Pokop

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

- Programmation de concerts, spectacles, conférences-débats...
- Expositions d'illustrations
- Projet de théâtre scientifique
- Ma thèse en 180 secondes

URCA

- Aménagements de lieux de vie dans les composantes : aire de fitness extérieures, table de ping-pong etc... : coût 10 000 € (crédits CVEC)

Y SCHOOLS

- Installation d'un terrain multi-sport pour les étudiants : coût 55 000 € dont 28 000 € de crédits CVEC
- Création d'une fresque artistique avec les étudiants : coût 2 000 € (crédits CVEC)

1.4.2 SUR LA THÉMATIQUE « SANTÉ »

CROUS DE REIMS

- Assistance psychologique téléphonique à destination des étudiants repérés par le service social du Crous

CROUS DE STRASBOURG

- Projet multipartenarial (SUMPPS, Aides SOS hépatites...) autour de la prévention sur la santé sexuelle

ECAM

- Formation SST aux délégués de classe et aux responsables BDE - BDS

ENSAS

- Prise en charge conventionnement SUMPPS Unistra
- Dispositif de soutien psychologique

HEAR

- Accompagnement médico-social des étudiants (hors FSDIE)

INSA

- Prise en charge conventionnement SUMPPS Unistra

UHA

- Accompagnement aux actions du secours populaire vis-à-vis des étudiants
- Augmentation de la masse salariale du service social (accueil)
- Différentes actions en faveur du bien-être des étudiants

UNISTRA

- Permanences de médecins et de psychologues sur le site d'Illkirch et de l'Hôpital,
- Prise en charge de frais de vaccins,
- Co-financement aux aides sociales du Crous,
- Lutte contre la précarité numérique

URCA

- Installation de distributeurs de protections hygiéniques sur l'ensemble des sites

UTT

- Achat de matériel de télémédecine
- Vacations supplémentaires de psychologues
- Formations aux violences sexuelles et sexistes

Y SCHOOLS

- Achats de distributeurs de protections hygiéniques
- Permanences psychologiques pour les étudiants en détresse

1.4.3 SUR LA THÉMATIQUE « SPORT »

CROUS DE LORRAINE

- Installation d'espaces extérieurs de pratiques sportives dans 3 résidences : Coût 89 762 € (uniquement CVEC)
- Ateliers de pratiques sportives

CROUS DE REIMS

- Création d'un terrain multisport complété par des appareils de fitness extérieurs aménagé au sein de deux résidences à Reims : coût 300 000 € dont 150 000 € de crédits CVEC.
- Achats d'équipements pour les résidences et les restaurants universitaires (babyfoot, billards, bornes d'arcades, jeu de fléchettes, tables de ping-pong) : coût 39 004 € (crédits CVEC)

CROUS DE STRASBOURG

- Aménagement de l'entrée de l'accueil de la résidence Master-Doctorat à Mulhouse. Coût 30 000 € (crédits CVEC)
- Rénovation d'une salle d'activités à la cité La Robertsau à Strasbourg pour permettre de développer la programmation d'activités artistiques et sportives ; coût : 289 000 € (dont 224 000 € de crédits CVEC)
- Programmations d'activités culturelles et sportives, soirées cinéma... : Coût : 95 000 € (CVEC)
- Installation d'équipements sportifs sur le campus d'Illkirch. Coût 150 000 € dont 75 000 € de crédits CVEC

ECOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

- Mise en place d'activités sportives pour les étudiants de l'ESAL : 1 125 €
- Mise en place de cours de yoga : 200 €

ENSAS

- Prise en charge carte Culture et SUAPS (conventionnement avec Unistra)
- Subvention à une association pour l'organisation d'activités sportives

ESAD

- Création d'une équipe de football mixte

ESITC

- Mise en place d'une compétition sportive inter-promotions (BTPiades) : 663 €

ICAM

- Achat et installation d'équipements sportifs en extérieur. Coût 4300 € (crédits CVEC)
- Participation à la course inter école 24 h de l'ESSEC.

INSA

- Prise en charge carte Culture et SUAPS (conventionnement avec Unistra)

UHA

- Accompagnement à l'organisation d'un Duathlon
- Actions bien-être (avec activités sportives)

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

- Achats de matériel sportifs et pédagogiques
- Création de signalétiques sur les complexes sportifs de l'UL
- Densification de l'offre sportive sur tout le territoire

URCA

- Aménagements de lieux de vie dans les composantes : aire de fitness extérieures, table de ping-pong etc... : coût 10 000 € (crédits CVEC)

Y SCHOOLS

- Installation d'un terrain multi-sport pour les étudiants : coût 55 000 € dont 28 000 € de crédits CVEC

Le bilan de l'utilisation des crédits CVEC a été présenté par le rectorat de région académique lors de trois commissions territoriales de dynamique de la vie étudiante qui se sont réunies en septembre 2023, dans chaque académie, avec la collaboration des Crous. Ces commissions ont été l'occasion, pour la Rectrice déléguée pour l'ESRI, d'insister sur l'importance de faire bénéficier la CVEC à tous les étudiants, quels que soient leurs lieux de formation ou leurs parcours.

Dans le cadre de la préparation des futures commissions, qui vont se réunir à la rentrée universitaire 2023, une enquête a été lancée auprès des établissements affectataires de la région académique pour faire un point sur l'utilisation des crédits CVEC au cours de l'année 2022



1.5 ANALYSE DES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LES CROUS

Les actions mises en place par les Crous ont également été recensées, sachant que le réseau des œuvres propose de nombreuses aides à destination des étudiants pour les soutenir dans leurs projets.

C'est notamment le cas au travers du dispositif Culture-Actions, de soutien aux initiatives étudiantes, par lequel les Crous apportent un soutien financier et matériel dans la réalisation des projets étudiants, classés en 4 grandes catégories :

- **L'engagement et la solidarité** : projets relevant de la citoyenneté, la solidarité locale ou nationale, l'environnement, le sport, l'économie, le développement durable.
- **L'action culturelle** : production et diffusion culturelle dans tous les domaines artistiques (arts visuels, cinéma, danse, design, littérature, écriture, multimédia, poésie, théâtre, musique, photographie, mode, création artistique, peinture, bande dessinée...), et sous toutes les formes.
- **Jeune talent** : mise en valeur de la création artistique, dans tous les domaines.
- **La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)** : pour les projets privilégiant la recherche, les sciences, l'informatique ou la technologie (à l'exclusion des « simples » conférences), par exemple.

Les Crous organisent également des concours de « Création Étudiante » pour encourager et valoriser des projets originaux portés par des étudiants, quelle que soit leur filière :

- **3 concours libres** : en musique, théâtre et danse ;
- **4 concours autour d'un thème annuel** : en photographie, bande dessinée, film court et nouvelle

Les Crous utilisent en outre le produit de la CVEC pour financer des projets favorisant l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportifs des étudiants. A ce titre, ils publient chaque année des appels à projets pour aider les projets étudiants ou à destination du public étudiant.

Il est important de signaler que les Crous ont réellement pris conscience de l'importance stratégique de développer et conforter leur rôle d'acteurs à part entière de la vie étudiante, pour tous les étudiants, où qu'ils soient sur le territoire. Des actions de renforcement de la communication auprès des établissements non affectataires, et de leurs étudiants, ont ainsi été multipliées pour être plus incitatives et des enveloppes budgétaires spécifiques ont été prévues pour les actions mises en place pour les établissements des sites éloignés, et les étudiants concernés.

En outre, s'il a été constaté que les partenariats entre les universités et les Crous se sont largement développés, les projets inter-établissements demeurent néanmoins encore peu nombreux.

1.6 BILAN DE L'UTILISATION DES CRÉDITS CVEC PAR LES CROUS

CROUS DE LORRAINE

Pour 2022, le Crous de Lorraine a priorisé son action autour de plusieurs thématiques :

- Accompagnement médico-psycho-social : Un accompagnement personnalisé et gratuit d'une durée adaptée à chaque étudiant en fonction de ses difficultés a été mis à disposition des étudiants. Une attention particulière a été portée sur l'engagement de l'étudiant par le biais d'une charte mutuelle signée avec un psychologue avec prise de rendez-vous à l'initiative de l'étudiant. Des permanences ont été organisées dans certaines résidences universitaires, de même qu'une offre de consultation à distance.
- Des lieux de vie étudiante (les stations) ont été ouverts au Technopole de Metz et à Mombois Libération à Nancy, avec mise à disposition d'espaces de co-working et de détente. Un programme d'animations gratuites y a été déployé, ainsi qu'un partenariat avec les associations étudiantes.
- Un city stade a été financé à la résidence universitaire Jean Monnet à Longwy, ainsi qu'un espace extérieur avec tables de ping-pong au Space de Brabois à Nancy.
- Réfection de la salle de projection de 180 places « ciné-club » à Saurupt Nancy.
- Concerts, résidences d'artistes et animations diverses.

Pour 2023, le Crous projette la mise en place d'une gouvernance qui fédère les initiatives étudiantes et des projets d'envergure à fort ancrage partenarial. Cette organisation permettra de passer d'un volet unique culturel à deux volets distincts : vie étudiante (bien-être étudiant et soutien aux initiatives) et vie culturelle (actions culturelles et attractivité de lieux culturels). Ces 2 volets trouveront pleinement leur place dans les actions de gestion des lieux de vie étudiants avec une double dimension stratégique et opérationnelle.

CROUS DE REIMS

Pour l'année 2022, le Crous de Reims a lancé un programme d'ateliers ouverts à tous les étudiants et développé l'accès à de nombreux spectacles. Sur l'ensemble des sites du Crous de Reims (Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Reims et Troyes), le programme a été porté en partenariat avec divers associations et intervenants :

- Des animations musicales dans les RU.
- Des soirées cinéma et de spectacles.
- Des événements étudiants sur les thèmes du sport et du recyclage.
- Des ateliers d'estime, d'affirmation de soi, de gestion du stress, de coaching vocal animés par une compagnie de théâtre ou des sophrologues diplômés.
- Des ateliers de danse contemporaine.
- Des ateliers de réparation de vélo et de promotion de son usage.
- Des ateliers de cuisine animés par des professionnels de la diététique autour du bien manger à petit prix.

- Des temps de jeux de société en RU ou résidences du Crous.
- Des soirées en résidence (crêpes party, soirée foot, etc.) animés par les services civiques chargés de l'animation en résidence.
- De nouveaux partenariats sont engagés pour 2023 pour le programme d'ateliers ouverts à tous les étudiants.
- De nouveaux prestataires en dessins et en sophrologie accueilleront les étudiants dans de nouveaux lieux d'études afin de favoriser les connexions entre les formations.
- Trois campagnes d'appel à projet permettront d'accompagner les candidats sur les thèmes de l'accompagnement social, du sport, de la santé et de la culture.
- Un terrain multi sport type « city stade » est programmé dans le cadre de la réhabilitation complète du jardin de la résidence Paul Fort à Reims.
- Accessible également pour les résidents de la résidence Berlioz, attenante, cet équipement profite à près de 400 étudiants résidents et aux étudiants qui fréquentent le site.
- Le développement des mobilités douces est à l'étude pour informer, éduquer et aider à l'usage de supports non polluants. Des ateliers d'aide et d'information sur les bonnes pratiques et la sécurité à vélo sont prévus. Des bornes de réparation de vélos seront installées dans l'enceinte ou à proximité des principales résidences universitaires du Crous de Reims.
- L'accompagnement de la pratique sportive des étudiants, tout comme celui autour des questions de nutrition et de santé, constitue également un des axes d'intervention en 2023.

CROUS DE STRASBOURG

Au titre de l'année 2021-2022, le Crous a financé 354 activités artistiques, culturelles et sportives (257 au Crous de Strasbourg et 91 au Clous de Mulhouse) pour un montant total de 168 779€ et près de 9 400 participants.

La prévention et la santé ont également fait l'objet d'une attention particulière (prévention en santé sexuelle, lutte contre la précarité menstruelle, subvention au service de santé universitaire, ciné-débats, actions de prévention et séances de sophrologie) pour un montant total de 124 234€.

Le Crous a également financé, à la cité universitaire La Robertsau à Strasbourg, la rénovation de la « salle des droits de l'Homme » qui, depuis septembre 2022, accueille ainsi un nouvel espace de vie étudiante pour des activités destinées à tous les étudiants (budget total de 204 000€ dont 146 000€ d'investissement CVEC).

Pour l'année universitaire 2022-2023, le Crous de Strasbourg a conduit sa politique de mise en œuvre de la CVEC au travers de trois axes majeurs :

- Reconstitution de la programmation d'activités mensuelles et hebdomadaires ouverts à tous les étudiants de l'académie,
- Développement de l'appel à projets et renforcement du lien avec les établissements non-affectataires,
- Au titre des dépenses d'investissements, création d'un espace dédié à la pratique sportive à la cité universitaire Paul Appell et finition du boulodrome du Clous de Mulhouse.



2 . MISE EN PLACE DU DIALOGUE TERRITORIAL

Dans le cadre du dialogue territorial en cours sur la vie étudiante, il a été décidé de multiplier les canaux pour consulter les différents acteurs, en particulier au travers :

- De l'organisation, par le rectorat, de plusieurs réunions des commissions de dynamique territoriale du bien-être et de la vie étudiante,
- De la mise en place, par le rectorat, d'une boîte à idées numérique,
- Du lancement, par le rectorat et la région, d'une grande enquête en ligne à destination des étudiants
- De l'organisation, par le rectorat et la région, d'ateliers thématiques participatifs.

Le rectorat a souhaité se positionner à la fois comme facilitateur des échanges et garant de la bonne coopération entre tous les acteurs concernés. L'objectif a été de multiplier les concertations locales, ce afin de diversifier les angles de vue sur la vie étudiante.

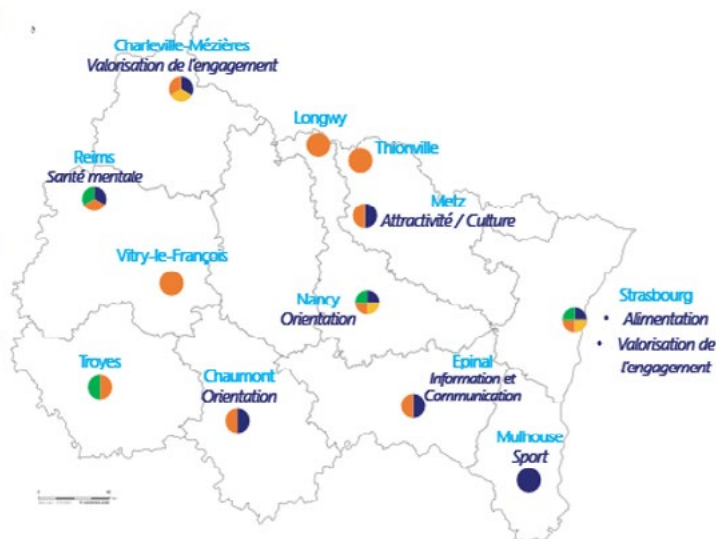
La vision territoriale de cette concertation est la suivante :

LE DISPOSITIF DE LA CONSULTATION « ÊTRE ÉTUDIANT EN 2023 »

1 consultation en ligne

12 thématiques

- Ateliers participatifs
Rencontres mur d'expression et questionnaire
- Rencontres entre le Vice-président chargé des sports et de la jeunesse, et des associations étudiantes
- Rencontres de la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, avec des étudiants
- Commissions de dynamique territoriale de la vie étudiante (Commissions CVEC)



2.1 COMMISSIONS DE DYNAMIQUE TERRITORIALE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE, COMMISSION CVEC ÉLARGIE

ORGANISATION

Au titre de la concertation, le choix a été fait de se reposer sur une instance déjà existante (la commission CVEC) pour amplifier le dialogue avec l'ensemble des partenaires de l'ESR, et ce au lieu de créer une nouvelle instance spécifique qui n'aurait fait que se rajouter au « millefeuille » déjà existant des comités et commissions en tous genres sur la thématique.

Ces commissions CVEC, renommées « commissions territoriales de dynamique du bien-être et de la vie étudiante », ont été élargies dans leur composition (notamment pour accueillir des représentants des villes moyennes et des experts) dans une volonté d'établir un diagnostic le plus complet possible et le plus détaillé de la situation dans chaque territoire, de même que permettre un échange le plus ouvert sur les expériences et les bonnes pratiques de chacun, ainsi qu'autour de propositions d'amélioration des dispositifs existants au bénéfice de la vie étudiante.

Ces commissions, organisées par le rectorat, se sont réunies selon les modalités suivantes au cours de l'année universitaire 2022-2023 :

Thématiques abordées	Dates des réunions
Culture, sport, logement et restauration	— Commission de dynamique territoriale du site Champardennais le 24 janvier 2023, à Reims — Commission de dynamique territoriale du site Alsacien le 25 janvier 2023, à Strasbourg — Commission de dynamique territoriale du site Lorrain le 8 février 2023 à Nancy
Santé, Handicap, communication avec les étudiants	— Commission de dynamique territoriale du site Alsacien, le 16 mars 2023, à Strasbourg — Commission de dynamique territoriale du site Lorraine, le 28 mars 2023 à Nancy, — Commission de dynamique territoriale du site Champardennais, le 29 mars 2023 à Troyes

Sur chaque territoire, outre les Crous, ont ainsi été invités à ces commissions, les universités, les principaux établissements d'enseignement supérieur publics et privés, les IFSI, les élus étudiants aux CA des Crous, les VP étudiants des universités, la région Grand Est, les métropoles, les communautés d'agglomération, mais aussi, en complément, les villes dites « excentrées » accueillant des étudiants et différents experts en fonction des thématiques abordées. Ainsi, concernant ces derniers, ont été par exemple invités :

- Pour le sport, la fédération française du sport universitaire (FFSU), la ligue régionale du sport universitaire (LGESU), les Creps, la maison régionale de la performance, les représentants des SUAPS, le délégué régional à la jeunesse, à l'engagement et aux sports,

- Pour la culture, les DRAC et la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle,
- Pour le logement, les agences d'urbanisme,
- Pour la santé, l'ARS, les CPAM, les mutuelles, les représentants des SUMPPS, les référents handicap des établissements...

Ces commissions ont toutes été présidées par la rectrice déléguée pour l'ESRI afin d'organiser au mieux le dialogue entre tous les acteurs. Plus d'une centaine de participants (dont certains avec lesquels nous n'avions pas tant l'habitude de dialoguer) ont ainsi pu échanger librement lors de ces commissions où les étudiants étaient représentés, sans toutefois être majoritaires.

A l'unanimité, tous les participants ont exprimé leur satisfaction de pouvoir s'exprimer et être écoutés sans filtre, sur la base d'échanges fluides et constructifs avec la rectrice pour l'ESRI, ses services, mais aussi entre eux. Au-delà de nous permettre d'entendre ce qu'ils avaient à dire, ces commissions ont également eu le mérite de faciliter le partage d'informations entre tous les participants, pointant du doigt, entre eux, une méconnaissance plus ou moins importante des pratiques/actions/dispositifs de chacun.

Il est ressorti des discussions un réel besoin de coordination sur cette thématique émergente qu'est la vie étudiante sachant que, bien souvent, les problématiques s'avèrent différentes d'un territoire à un autre, mais également entre les grands centres urbains et les villes dites moyennes. La thématique est désormais partagée indéniablement par tous pour faire du bien-être étudiant une réalité durable.

Ces réunions ont permis également d'élaborer une cartographie plus précise de la question vie étudiante dans chaque territoire et de recueillir des propositions très concrètes d'amélioration de la vie étudiante qui pourraient sans aucun doute être déployées sur tout le territoire de la région académique, voire au niveau national.

ETAT DES LIEUX, SYNTHÈSE

Des problématiques ressortent de manière identique sur le territoire, notamment concernant l'accès aux soins des étudiants, pour pouvoir consulter un médecin généraliste (surtout pour les étudiants qui n'ont plus de médecin traitant du fait qu'ils ont quitté le foyer familial) et pour consulter des médecins spécialistes (dentistes, ophtalmologistes et, particulièrement, en matière de santé mentale, un psychologue/ psychiatre). La situation en est même alarmante sur certains territoires éloignés des grandes métropoles.

La problématique d'accès au logement est fortement identifiée mais également, unanimement, celle d'arriver à communiquer efficacement auprès des étudiants.

De très nombreuses actions sont déjà mises par en place par les différents acteurs de l'ESR et de nombreux dispositifs existent également au bénéfice de la vie étudiante. Les établissements, dans le cadre des SDVE, et les collectivités sont les acteurs principaux mais pas que... Citons notamment les actions fondamentales mises en place par exemple par les CPAM pour développer les mesures permettant un meilleur accès aux soins des étudiants.

Le besoin fort a été exprimé par tous de pouvoir rassembler, sur un seul point d'entrée (guichet unique), toutes les informations à destination des étudiants (en matière de santé, de logement, de vie de campus etc...).

Il apparaît également indispensable de toujours maintenir un lien de proximité avec les étudiants et de multiplier les dispositifs au plus près d'eux (pour les informer, pour les écouter, pour les accompagner, pour les guider etc.).

PROPOSITIONS CONCRÈTES EXPRIMÉES LORS DE CES COMMISSIONS :

- Afin de faciliter la communication avec les étudiants, la proposition a été faite de développer une application spécifique qui leur serait dédiée (que cela soit au niveau d'un territoire, au niveau régional, voire national). Cette application serait renseignée par tous les acteurs de l'ESR (rectorat, établissements, collectivités, CPAM etc.) pour une diffusion centralisée de toutes les informations en lien avec la vie étudiante. Il s'agirait de faire en sorte que, comme pour les bourses avec messervices.gouv.fr (site désormais bien identifié par les étudiants), cette application soit la plateforme unique identifiée par les étudiants pour toutes questions les concernant. Des bornes numériques installées dans les campus permettraient également aux étudiants en fracture numérique d'avoir accès à cette application
- Développer de multiples actions permettant **un accès aux soins plus fluide** : Augmenter le nombre de médecins et d'infirmiers dans les établissements (la prévention est bien souvent désormais délaissée par manque de personnels). Développer les téléconsultations. Faciliter les démarches pour que chaque étudiant puisse avoir un médecin traitant. Faciliter les consultations de professionnels de santé libéraux à l'intérieur même des campus (sage-femmes, psychologues etc.). Développer les partenariats avec les CPAM pour accompagner les étudiants qui renoncent aux soins. Partager les bonnes pratiques comme la généralisation souhaitable de « l'exercice coordonné » en équipe et en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) ou le développement des maisons de santé pluriprofessionnelle universitaire (MSPU), avec un accès prioritaire pour les étudiants. Sensibiliser les équipes médicales sur la santé des jeunes qui peut être alarmante sous différents aspects en particulier en santé mentale ou au titre des addictions. Inciter l'installation de médecins dans certaines zones identifiées comme déserts médicaux.
- Concevoir et diffuser, à l'échelle de chaque territoire, voire au niveau régional, une information complète et commune (guichet unique) sur **l'offre globale de logements** accessibles et sur les dispositifs d'accompagnement existants. Une telle initiative a vu le jour en Champagne-Ardenne mais elle mériterait d'être encore développée, ce qui nécessite, il est vrai, d'initier une collaboration étroite entre les nombreux acteurs publics et privés impliqués, pour la mise en œuvre d'une cartographie complète et d'une communication partagée et consolidée sur les offres de logement disponibles et les modalités d'accès au logement.
- Lutter contre la précarité étudiante qui amène bien souvent à des orientations de proximité non souhaitées, à des comportements à risque, à une désocialisation, à un repli sur soi.
- Multiplier les **épiceries solidaires**.
- Multiplier les dispositifs au plus près des étudiants (pour les informer, pour les écouter, pour les accompagner, pour les guider etc.), en développant tout particulièrement, pour une écoute de 1^{er} niveau, le système des « **étudiants-relais** » dans les campus, dans les cités universitaires etc. Le constat est fait que les étudiants parlent plus librement entre eux et s'échangent plus facilement l'information, avec d'autres membres de la communauté universitaire.
- Engager une réflexion sur **les rythmes d'études** et adapter les créneaux de formation pour faciliter la participation aux activités physiques, sportives et artistiques. Banaliser une demi-journée pour la pratique de ces activités peut apparaître comme une bonne solution. Cette solution est déjà appliquée par certaines écoles.
- Mieux prendre en compte la situation spécifique des étudiants en formation dans des sites isolés (surtout pour les formations en IFSI), et développer à ce titre **les partenariats entre ces établissements**, les universités et les Crous
- **Favoriser l'installation d'équipements sportifs** « soft » au sein des campus, du style « walking-desks » ou « pédaliers » à proximité immédiate des salles de cours ou des lieux de vie pour le développement des activités physiques.
- Multiplier les **immersions de lycéens en université** pour leur faire découvrir très tôt un environnement qu'ils ne connaissent pas et amplifier l'information auprès des primo-arrivants lors de chaque rentrée universitaire, sur toutes les questions de vie étudiante.

Par ailleurs, la concertation a fait émerger la volonté de travailler durablement ensemble à l'amélioration de la vie étudiante.

2.2 LA MISE EN PLACE D'UNE BOITE À IDÉES NUMÉRIQUE



Une boîte à idées numérique a été créée et mise en ligne sur le site web académique du rectorat. Ouverte mi-octobre 2022, elle avait vocation à recueillir, pendant tout le temps de la concertation, les contributions de l'ensemble des citoyens (étudiants, familles, enseignants, chercheurs, personnels administratifs, élus...). Cette boîte à idées a contribué à l'état des lieux.



2.2 LA MISE EN LIGNE D'UNE GRANDE ENQUÊTE

**TU ES ÉTUDIANT,
C'EST QUOI TON
QUOTIDIEN EN 2023?**

Orientation, santé, alimentation, logement, culture...

Tu as des idées ? Partage-les sur

MAREGIONDEMAIN.FR

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
L'avenir
dépasse
l'école

La Région
Grand Est

Une enquête à destination des étudiants de la région académique, élaborée conjointement par les services du rectorat et de la région, a été mise en ligne sur la plateforme participative « **Ma Région Demain** » du 7 février 2023 au 24 avril 2023.

Cette enquête a comporté volontairement une petite série de courtes questions sur tous les sujets liés à la vie étudiante.

1412 étudiants ont répondu à cette enquête en ligne.



2.2 ORGANISATION D'ATELIERS PARTICIPATIFS THÉMATIQUES

En partenariat avec la région, et un prestataire privé pour l'animation, nous avons décidé d'organiser, sur l'ensemble du territoire de la région académique, des ateliers participatifs thématiques pour les étudiants et rien qu'eux. Afin de toucher tous les territoires, nous avons fait en sorte que tous les départements de la région académique accueillent au moins un de ces ateliers. Si les grandes métropoles ont bien sûr été identifiées à ce titre, d'autres villes plus moyennes (comme Charleville-Mézières, Chaumont, Epinal, Haguenau et Bar-le-Duc/Verdun) ont également été choisies.

Ci-dessous les dates et lieux des différents ateliers ainsi mis en place.

LE DISPOSITIF DE LA CONSULTATION « ÊTRE ÉTUDIANT EN 2023 »



UNE QUESTIONNAIRE EN LIGNE MULTITHÉMATIQUE

1412 répondants



DES RENCONTRES THÉMATIQUES DANS DE NOMBREUSES VILLES DU GRAND EST AVEC 440 ÉTUDIANTS

Thématiques : 7

Deux formats : • Atelier participatif

Villes : 8

• Rencontre : Mur d'expression, questionnaire, micro-trottoir...

Thématique	Ville	Date	Format	Participation
Orientation, parcours et insertion professionnelle (2)	Chaumont (du lycée au supérieur)	30 mars, 14h30 à 16h30	Atelier	37
	Nancy (du supérieur à l'emploi)	2 mai	Mur d'expression et questionnaire	80
Valorisation de l'engagement (2)	Charleville-Mézières	12 avril, 11h30 à 14h30	Mur d'expression et questionnaire	70
	Strasbourg	13 avril, 14h à 16h	Atelier	15
Santé mentale	Reims	20 mars, 14h à 16h	Atelier	7
Sport	Mulhouse	16 mars, 14h à 16h	Atelier	20
Attractivité/ Culture	Metz	11 avril, 12h30 à 15h30	Mur d'expression et questionnaire	105
Alimentation	Strasbourg	22 mars, 11h30 à 15h30	Mur d'expression et questionnaire	80
Information et communication	Epinal	13 avril, 12h à 15h30	Mur d'expression et questionnaire	50



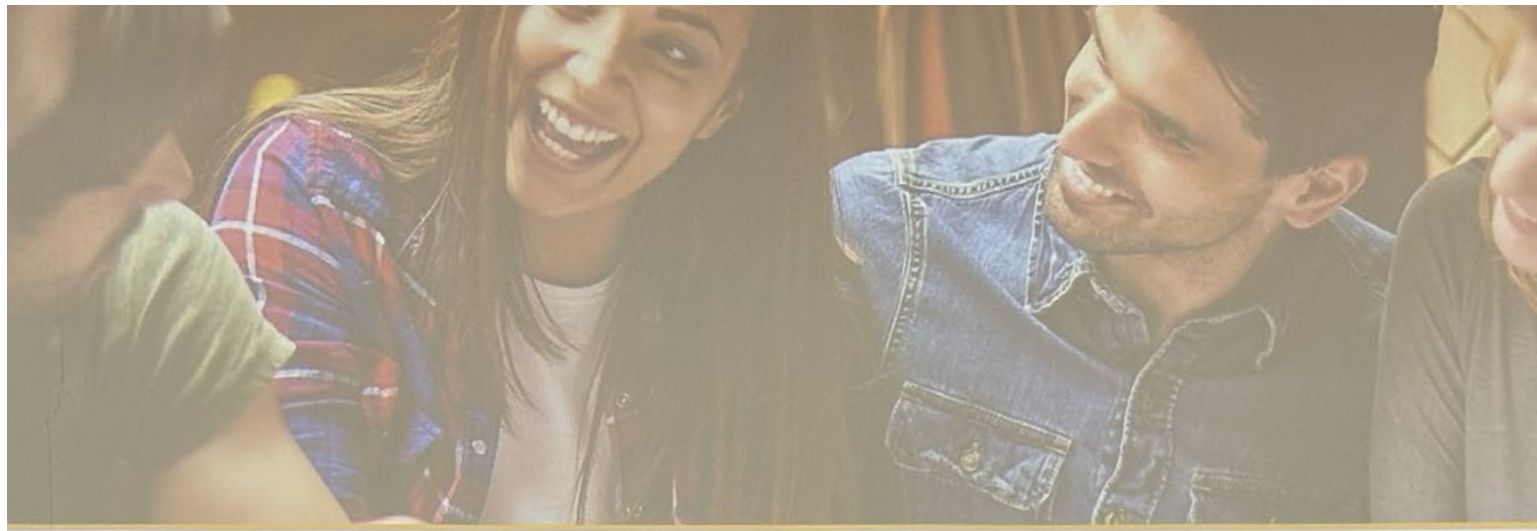
Les étudiants ayant un rôle central et durable à jouer dans la construction d'un environnement favorable à leurs études, ces ateliers leur ont été donc principalement dédiés, entourés par quelques experts en nombre limité.

Les objectifs et le déroulé de chaque atelier ont fait l'objet d'une réflexion commune entre le rectorat, la région et le prestataire privé. Le déroulé de chaque atelier a toujours été sensiblement le suivant :

- 25 minutes en plénière avec introduction par des représentants de l'Etat (dans la mesure du possible la Rectrice déléguée pour l'ESRI) et de la région (VP), puis présentation des objectifs,
- 1h20 en sous-groupes où, globalement, parole libre a été laissée aux étudiants pour exprimer leurs besoins et leurs attentes, et faire des propositions d'amélioration,
- 15 minutes, en plénière pour la restitution générale et la conclusion.

Unaniment, les étudiants ont fait part de leur satisfaction de pouvoir s'exprimer au travers de ce type d'atelier, sans que leur parole ne soit contrainte.

Au titre du diagnostic, vous trouverez en annexe une fiche spécifique « logement », établie dans le cadre de travaux d'analyse de l'état des lieux du logement étudiant dans la région académique.



Restitution de la concertation régionale « Vie de Campus et des Talents »



3 . ORGANISATION D'UN GRAND SÉMINAIRE DE RESTITUTION DE LA CONCERTATION



Un grand séminaire, organisé conjointement par le rectorat et la région, en présence de la rectrice déléguée pour l'ESRI et du vice-président de la région, et réunissant tous les acteurs de l'ESR volontaires, a eu lieu le **30 mai 2023** dans les locaux de l'université de Reims Champagne-Ardenne, à Reims, pour une présentation de l'état des lieux de la vie étudiante sur le territoire au regard de toutes les informations recueillies au titre de l'enquête étudiante, des ateliers et des différentes analyses effectuées.

Une centaine de personnalités (personnels des universités, étudiants, associations, élus, administration) a assisté à la restitution en présentiel pour partie et en distanciel également.

En présence de M. Gellé, président de l'URCA et de France Universités, de Mme Vautrin, présidente du Grand Reims et présidente de l'association des villes universitaires de France, de François Grosdidier, vice-président du CRGE en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de Véronique Perdereau, rectrice déléguée pour l'ESRI, deux tables rondes se sont tenues.

La première table ronde a porté sur les **questions d'orientation, d'insertion professionnelle et d'engagement**, ceci pour mettre en avant le projet AILES et NORIA.

La seconde table ronde s'est appuyée sur le thème de **l'expérience étudiante** et a permis d'aborder les thèmes du sport, de la santé, de la culture, de l'alimentation et du logement.

Pour chacune de ces tables rondes, les informations recueillies dans le cadre de l'enquête ont été présentées et ont fait l'objet d'échanges avec différents participants.

Ces temps d'échanges ont mis en avant la diversité et la richesse des besoins, des propositions et des points de vue des étudiants sur le sujet. Il est clairement apparu que les caractéristiques et les conditions de vie des étudiants varient de façon significative selon que l'étudiant se situe sur un territoire urbain ou rural, ou encore frontalier. Les besoins et les propositions sont en conséquence très fournis sachant que, sur certains territoires, il existe déjà de nombreuses actions portées avec beaucoup d'entrain. Les associations étudiantes ont donné leur avis et se sont associées à la démarche. Leur sensibilisation et leur enthousiasme étaient perceptibles et devraient permettre la poursuite de ce travail ainsi qu'une réflexion approfondie sur les orientations à suivre.

L'ensemble du travail effectué au titre de la concertation a permis de recenser de nombreuses bonnes pratiques et de faire émerger quelques propositions d'actions.

PARTIE

02

Recueil de bonnes pratiques et propositions d'actions

La présente partie de ce document, nourrie de la concertation menée dans la région académique Grand Est tout au long de l'année universitaire 2022-2023, a pour ambition de mettre en lumière les bonnes pratiques et les propositions à forts enjeux en lien avec la vie et la réussite étudiante, l'orientation et l'insertion professionnelle.

1 . RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

La région académique Grand Est se caractérise par une diversité de territoires (ruraux, urbains, frontaliers, etc.) ayant des attentes fortes, mais toutefois différentes, sur les questions de vie étudiante (logement, restauration, mobilité, culture, sports, etc.), de santé, de bien-être, sur l'orientation, la réussite et l'insertion professionnelle.

Le conseil national de la refondation permet de renforcer le positionnement des régions académiques en matière d'enseignement supérieur et de vie étudiante sur les territoires. A ce titre, la réflexion collective sur la qualité de la vie étudiante, pilotée par le rectorat de la région académique Grand Est, s'est pleinement inscrite dans le champ des priorités nationales définies par le Président de la République.

Cette démarche de concertation s'est voulue **ouverte et partenariale**, en associant concrètement tous les acteurs de la vie étudiante sur le territoire et ce, afin de mutualiser les bonnes pratiques et enrichir les politiques publiques en faveur des étudiants.

Les 3 principes méthodologiques de la démarche dans le Grand Est ont été de :

- Placer les étudiants au cœur des débats ;
- Capitaliser et amplifier les dynamiques existantes ;
- S'appuyer sur un partenariat fort avec les collectivités locales.





2 . LES RÉUSSITES DE LA DÉMARCHE EN RÉGION ACADÉMIQUE

UN PORTAGE PARTAGÉ AVEC LA RÉGION GRAND EST

Dès que le rectorat a reçu la commande pour lancer la concertation, la dialogue a été insufflé auprès de l'ensemble des partenaires, et en particulier avec la Région. Très rapidement, l'idée d'un fort partenariat a émergé entre le rectorat et le conseil régional Grand Est pour démultiplier la force de l'action entreprise.

Lancé officiellement par la rectrice déléguée pour l'ESRI et le président de région le 19 octobre 2022 à Metz, lors des rencontres régionales de l'enseignement supérieur réunissant près de 500 acteurs, ce partenariat s'est notamment concrétisé par la réunion hebdomadaire (d'octobre 2022 à mai 2023) d'un comité de suivi Etat / Région qui a travaillé sur :

- La mise en place de 12 ateliers thématiques organisés sur tout le territoire de la région académique (dans 9 villes métropolitaines et de taille moyenne) pour permettre aux étudiants d'exprimer leurs besoins et leurs propositions en faveur du développement de la vie étudiante en matière de santé, sport, orientation, etc.
- La mise en ligne d'une large enquête auprès des étudiants, près de 1412 étudiants y ont répondu.
- L'organisation d'un séminaire régional de restitution de la concertation qui a eu lieu le 30 mai 2023 à Reims.

LE RENFORCEMENT DE L'APPROCHE TERRITORIALE ET LE LIEN AVEC LES ÉLUS ET COLLECTIVITÉS

- Si les métropoles du Grand Est se sont fortement emparées du sujet « vie étudiante » depuis la crise sanitaire, la concertation a accentué en parallèle la place de la région académique comme partenaire de premier plan. Fort de ce nouveau positionnement, le rectorat a ainsi impulsé une nouvelle dynamique visant à inciter les collectivités à mettre en place des espaces de dialogue et à élaborer des schémas directeur ESRI. L'Eurométropole de Strasbourg (67) a ainsi mis en place un comité de vie étudiante, Metz (57) a créé également son conseil de la vie étudiante, la métropole de Reims (51) a élaboré récemment son schéma local ESRI, intégrant la vie étudiante et, à Nancy (54), où un conseil de vie étudiante existe depuis de nombreuses années, un schéma métropolitain de l'ESRI a été adopté en février 2023, avec un fort focus vie étudiante.
- La présence de la rectrice déléguée pour l'ESRI sur les territoires s'inscrit dans une articulation entre les grands centres universitaires et de recherche et les territoires plus excentrés (ruraux, frontaliers) qui nécessitent une attention particulière. **Plusieurs dizaines de déplacements pour aller vers ces territoires** tels que Longwy (54), Charleville-Mézières (08), Epinal (88) ou encore Chaumont (52) ont ainsi été organisés pour identifier les enjeux spécifiques des étudiants selon leurs lieux d'études.

UNE COMMUNICATION LA PLUS LARGE POSSIBLE

Au-delà des élus, des collectivités et des représentants déjà présents dans les instances, l'objectif de la concertation a été de toucher le plus grand nombre d'étudiants et d'acteurs de l'ESRI possibles. Cela s'est notamment concrétisé avec :

- Une présentation de la concertation auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de la région,
- Une présentation de la concertation auprès des sénateurs et des députés de la région Grand Est,
- **Des rencontres avec des représentants étudiants organisées (AFGES, vice-présidents étudiants, etc.),**
- La création d'une boîte à idées numérique afin de permettre à l'ensemble des citoyens de s'exprimer.

LE CROISEMENT AVEC UNE APPROCHE THÉMATIQUE

- **Des travaux thématiques** ont complété l'approche territoriale pour avancer en parallèle. Ainsi, par exemple, un temps d'échange à la BNU de Strasbourg avec les responsables et des étudiants a permis d'évoquer les conditions d'études ; un autre a permis d'aborder la **santé mentale** à Reims (51), un autre encore le **sport** à Mulhouse (68). Sur ce dernier thème, un échange spécifique avec les acteurs du **sport de haut niveau** a été effectué à l'occasion de la signature d'une convention régionale réunissant CREPS, universités, lycées, etc.
- En matière **d'alimentation**, une réunion régionale co-pilotée avec la commissaire à la lutte contre la pauvreté a eu lieu le 07 mars 2023 avec les acteurs œuvrant contre la précarité alimentaire. Un micro-trottoir sur ce sujet a aussi été réalisé à Strasbourg.
- Un temps fort sur le **franco-allemand** a permis de faire un focus sur une spécificité régionale des étudiants en cursus binationaux, complété d'une approche **transfrontalière** pour appréhender des problématiques complexes.
- Concernant **l'inclusion**, les journées « Handicap et supérieur » du 1^{er} février 2023 ont permis d'évoquer les manières de faciliter l'accès de tous les élèves à l'enseignement supérieur.
- En matière **d'échange avec les acteurs socio-économiques**, des réunions avec les **Campus des métiers et des qualifications** ont abordé les questions d'adéquation des formations et d'insertion, par exemple autour de l'énergie et la filière nucléaire. D'autres acteurs économiques ont été rencontrés comme la CCI, le pôle de compétitivité Aérial, etc.
- La présentation à la Ministre ESR du **pôle entrepreneuriat étudiant de l'université de Lorraine** (PEEL), le 9 janvier 2023, a également permis de valoriser une bonne pratique pour développer l'esprit d'entreprendre, l'innovation et l'ouverture des étudiants.

L'amplification des commissions de dynamique territoriale de la vie étudiante (commissions CVEC) comme véritables supports de dialogue territorial

Le renforcement et l'élargissement des commissions de dynamique territoriale de la vie étudiante (commissions CVEC) en font de **réels espaces de dialogue** et de **mise en réseau des acteurs** dans lesquels la région académique a un rôle pivot. Ces instances, qui se sont réunies à 6 reprises au titre de la concertation (2 fois dans chaque académie), ont fait émerger des idées riches et ont permis d'associer de nouveaux partenaires, comme la CPAM par exemple.





3 . BONNES PRATIQUES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS IDENTIFIÉES

En introduction, il est important de souligner qu'à l'échelle des 3 sites de la région académique Grand Est (Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine), de très nombreux dispositifs ont été déployés visant à l'amélioration de la vie étudiante. Il est effectivement établi que les conditions de vie étudiante, ainsi que les activités extra-universitaires, influent directement sur la réussite académique et l'insertion professionnelle et, c'est pourquoi, les établissements d'enseignement supérieur du territoire se sont très précocement saisis du sujet. Il s'agit également d'un facteur essentiel d'attractivité pour le territoire et ces mêmes établissements.

C'est ainsi que, dans le respect de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche et en cohérence avec le plan national de vie étudiante du 1^{er} octobre 2015, les établissements du territoire ont établi dès 2018 des schémas directeurs de la vie étudiante (SDVE). Les 3 SDVE, définis en accord avec les axes prioritaires de chaque contrat de site par l'ensemble des partenaires et portés respectivement par l'université de Lorraine en Lorraine, l'université de Strasbourg en Alsace et l'université de Reims Champagne-Ardenne en Champagne-Ardenne, mettent en place des programmes et des actions « vie étudiante » dans un esprit de coopération, de mutualisation et de synergie en lien avec les Crous, et en cohérence avec les politiques des collectivités territoriales.



3.1 DIAGNOSTIC GÉNÉRAL

Il ressort globalement de la concertation que la crise sanitaire a particulièrement touché les étudiants (notamment au regard de leur qualité de vie, de leur positionnement dans les campus et du point de vue de leur santé mentale) et favorisé l'émergence d'une conscience partagée, par tous les acteurs de l'enseignement supérieur, des enjeux liés à la vie de campus et au bien-être des étudiants.

La concertation a ainsi mis en lumière la forte mobilisation des différents acteurs (établissements d'enseignement supérieur, collectivités, associations etc.) et, à ce titre, la multiplicité des actions, mises en place au bénéfice des étudiants, et des aides proposées, tout en mettant l'accent sur la **nécessité impérieuse de meilleures coordination et visibilité de l'ensemble des initiatives.**

Les principaux enjeux identifiés portent sur :

- **La santé et la santé mentale.** L'enjeu est important, voire vital pour un grand nombre d'étudiants (notamment pour ceux en situation de précarité et les étudiants internationaux). Au-delà de l'accès aux soins et aux consultations, cet enjeu porte aussi sur l'éducation et la promotion de la santé. Il apparaît essentiel de pouvoir proposer à chaque étudiant le bon outil au bon moment, par le bon canal d'information. Pour faciliter la prise en charge des étudiants, un travail en réseau et la construction de partenariats semblent indispensables.
- **La vie de campus** qui, au travers de tous ses aspects (sport, culture etc.), est un élément indispensable de la bonne intégration et de la réussite des étudiants. La question des rythmes d'études influe directement sur cette vie de campus, de même que la problématique de la gestion des espaces de vie.
- **Le logement et la restauration** ; éléments qui participent à l'accès à l'autonomie des étudiants, à leur épanouissement personnel et à leur réussite pédagogique.
- **L'orientation, la réussite et l'insertion professionnelle** ;
- **La communication avec les étudiants** dans un contexte où les acteurs de l'ESR ont exprimé unanimement une même difficulté, à savoir celle de ne pas arriver à communiquer efficacement avec les étudiants. La résolution de cette problématique apparaît comme essentielle.

En conséquence, nous avons fait le choix de présenter nos propositions à l'angle de 5 axes stratégiques :

- Santé – Santé mentale,
- Vie de Campus,
- Engagement étudiant
- Logement Restauration
- Orientation et insertion professionnelle
- Communication avec les étudiants

3.2 AXE STRATÉGIQUE SANTÉ – SANTÉ MENTALE



A une époque où les études supérieures se démocratisent, avec des étudiants plus nombreux et des durées de formation plus longues, la santé des étudiants est devenue un enjeu social majeur. La promotion de la santé des jeunes est ainsi prise en compte par l'ARS Grand Est dans son projet régional de santé et, au titre de sa feuille de route santé 2021-2027, la région Grand Est entend de son côté favoriser la santé des jeunes sur le territoire. L'objectif est d'agir plus efficacement pour améliorer l'état de santé des 15-29 ans, quel que soit leur statut, et leur garantir les conditions d'un épanouissement tant personnel, que physique et moral.

Facteur clé de la réussite étudiante et de la transition vers l'indépendance et l'autonomie de ces derniers, la politique de santé étudiante doit tenir compte de multiples facteurs, tant économiques, sociaux que culturels, tout en étant fortement liée aux conditions d'apprentissage. Il est particulièrement important de pouvoir proposer à chaque étudiant le bon outil au bon moment (informations, ateliers, formations, consultations...) pour une fluidification optimale du parcours de santé et de sa coordination.

En ce sens, les établissements sont pleinement encouragés à promouvoir des campus et des conditions de vie et d'études favorables à la santé et au bien-être des étudiants.

Si la santé des étudiants est globalement considérée comme « bonne », l'émergence de signaux d'alerte sur leur santé et en particulier leur fragilité psychologique, a été mis en avant par la crise sanitaire. En outre, il apparaît que l'accès aux droits et aux soins des étudiants est confronté à différentes problématiques : le renoncement aux soins pour différentes causes, le coût des soins et les dépassements d'honoraires, l'accessibilité territoriale, la démographie médicale, la difficulté de compréhension du système de santé, etc.

La santé mentale, quant à elle, est spécifiquement un enjeu primordial avec un nombre sans cesse croissant d'étudiants présentant de hauts niveaux de dépression et d'anxiété.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Connaître l'ensemble des aides et des dispositifs dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de l'accès aux soins**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Elaborer un guichet unique qui, sur un territoire donné, permettrait de cartographier l'ensemble des aides et dispositifs mis en place au bénéfice des étudiants. La mise en place d'un tel guichet, plébiscité par tous les acteurs de l'ESR rencontrés, nécessite toutefois un travail considérable de recensement de l'ensemble des nombreux dispositifs existants que ce soient à l'initiative des CPAM, de l'ARS, des établissements, des Crous etc. L'idée d'une application spécifique apparaît donc comme une piste à creuser.

A ce titre, soulignons le travail important effectué par la caisse primaire d'assurance maladie de Meurthe-et-Moselle qui a déployé, depuis la rentrée 2021, un site spécifique, conçu pour et avec les étudiants

<https://etudiants.cpam54.fr/>

Ce site intègre de nombreuses informations relatives à la santé des étudiants : annuaire santé, 100% santé, accompagnement personnalisé pour éviter les renoncements aux soins, accompagnement santé psy etc...

Développer une communication la plus adaptée et la plus directe auprès des étudiants, et en particulier auprès des primo-arrivants et des étudiants internationaux.

La plupart des universités du Grand Est ont mis en place des guichets uniques à destination des étudiants internationaux lors de journées de rentrée universitaire. Grâce à ces guichets uniques, ces étudiants peuvent être aidés pour effectuer toutes leurs démarches, notamment celles relatives à l'inscription administrative, à la CVEC, à la sécurité sociale et aux compléments de santé, aux transports urbains et aux logements et offres de restauration Crous.

De son côté, l'université technologique de Troyes organise à chaque rentrée une semaine d'intégration des nouveaux étudiants combinant des temps institutionnels, administratifs, pédagogiques et de sensibilisation/prévention. Dès son arrivée, chaque nouvel étudiant est accompagné par un « parrain », UTTien déjà aguerri au fonctionnement de l'UTT, qui va aider son « fillot » tout au long de l'année. Un "Welcome Pack" est offert à chaque nouvel UTTien par le Bureau des Etudiants, comprenant une lunch box et des couverts réutilisables, une gourde en inox, des préservatifs, divers goodies, le règlement des études à l'UTT, un Guide de bienvenue et un Guide de prévention.

Développer l'organisation de forums santé.

En collaboration avec l'assurance maladie de la Marne, l'université de Reims Champagne-Ardenne organise chaque année un forum « santé étudiante » pour permettre aux étudiants de rencontrer tous les acteurs sur le sujet. La caisse primaire de l'assurance maladie (CPAM) en est un. Par son biais, outre une information sur les démarches à effectuer pour accéder à leurs droits et créer leur compte Améli, les étudiants peuvent aussi obtenir des rendez-vous chez le dentiste ou chez un psychologue, des informations sur le parcours contraceptif et sur la vaccination. Un bilan de santé pris en charge par la sécurité sociale peut y être réalisé. Il comprend des soins dentaires, une prise de sang, un dépistage aux maladies et infections sexuellement transmissibles, des bilans auditifs ou cardiaques...

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Pouvoir trouver facilement autour d'eux des personnes référentes de proximité qui pourront les écouter ou les orienter vers les professionnels de santé concernés**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Développer la pratique des étudiants « relais » pour une écoute de 1er niveau et sensibiliser au mieux les acteurs intermédiaires (agents de proximité, étudiants tuteurs, étudiants référents du Crous etc.). L'expérience a prouvé que les étudiants sont plus enclins à parler à leurs pairs plutôt qu'à d'autres. Ceci pourrait donc être une alternative et/ou un complément aux stratégies d'éducation à la santé traditionnelles. Ces étudiants sont formés à l'écoute active, aux 1ers secours, aux promotions de la santé et sont en capacité d'orienter vers les services compétents. En complément, certains établissements proposent des formations aux étudiants membres d'associations étudiantes et étudiants engagés dans des projets de solidarité. Dans le même temps, les établissements devraient être invités à valoriser l'engagement de ces étudiants pairs.

Dans cet ordre d'idée, chaque année à l'université de Strasbourg, des étudiants « Relais rescue » », provenant de différentes filières, sont recrutés pour informer et orienter les étudiants en prise à des difficultés, qu'elles soient d'ordre personnel, psychologique, médical, diététique, pédagogique ou social. Ils sont formés par le Service de santé étudiante et l'Assurance Maladie.

Ces étudiants "relais" peuvent être contactés par courriel, en français mais aussi dans différentes langues. Durant l'année universitaire 2022-2023, 17 étudiants « Relais Rescue » ont été ainsi à l'écoute des étudiants sur les différents campus de l'Unistra, mais aussi dans les établissements associés : ENGEES, ENSAS, HEAR, INSA.

Sensibiliser et former l'ensemble de la communauté universitaire à toutes les questions en lien avec la santé (dont la santé mentale, mais aussi le handicap, les VSS, les discriminations, les addictions etc...). Il est essentiel de promouvoir la qualité de vie étudiante au travers du prisme de la santé dans toutes ses dimensions, mais aussi d'améliorer les représentations de la santé mentale en luttant contre les discriminations et la stigmatisation des troubles psychiatriques.

Soutenir des actions d'éducation (prévention, promotion) à la santé et au bien-être. Il est important de pouvoir offrir des actions de promotion de la santé, incluant la prévention. Sur la base des outils des professionnels impliqués, ces actions doivent pouvoir s'implanter dans les campus, au plus près des lieux d'études, sous forme d'ateliers de pratiques de bien-être, de gestion du stress etc.

Dans cet ordre d'idée, la CPAM de Meurthe et Moselle a organisé récemment, les 31 mai et 1^{er} juin 2023, un événement autour de la santé des jeunes de 18 à 25 ans, et notamment pour les étudiants ou élèves des classes préparatoires ou BTS des lycées de Nancy. Ce road show « mes tips santé », mobilisé autour d'un bus de l'Assurance maladie, était destiné à promouvoir les messages clés autour des droits, des démarches et de la prévention santé en allant vers les jeunes et à capitaliser sur le compte instagram « mes tips santé » et amplifier sa notoriété auprès des jeunes.

Faciliter les consultations de professionnels de santé à l'intérieur des campus, au plus près des lieux d'études et dans des champs horaires compatibles avec les emplois du temps des étudiants.

La mise en place du CAMUS (Centre d'accueil Médico-psychologique Universitaire de Strasbourg), sur le campus de l'université de Strasbourg répond à cette logique. Le CAMUS est né de la volonté commune du rectorat, des universités de Strasbourg, des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) et de la Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF) signataires d'une convention relative à sa création et à son ouverture le 8 janvier 1996. Pour ce faire, les partenaires de la convention ont décidé de la mise en commun de moyens. Le CAMUS a pour objet de permettre à tout jeune disposant d'un statut d'étudiant de bénéficier de consultations gratuites auprès de professionnels pour le dépistage des difficultés graves exprimées à travers des manifestations psychiatriques, somatiques, psychologiques, relationnelles, et/ou pédagogiques. Le CAMUS peut proposer aux jeunes une orientation vers des structures adaptées. L'action du CAMUS s'inscrit dans une démarche de prévention et de traitement précoce des difficultés psychologiques et des troubles psychiatriques, de prévention du suicide et des conduites addictives.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Permettre à tous les étudiants du territoire de bénéficier d'une offre d'accès aux soins identiques**

PROPOSITIONS D'ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

La mise en place des Services de santé étudiants (SSE) devrait permettre à tous les étudiants de bénéficier d'une offre de soins identique. En ce sens, dans la pratique, il va être nécessaire d'engager rapidement les discussions entre les établissements pour faciliter les conventionnements. **Il s'agit donc de faire des SSE le service ressource de la population étudiante et les intégrer dans l'offre de soin locale.** L'objectif est de permettre une meilleure efficacité dans la prise en charge des étudiants, une meilleure transmission des informations et lorsque cela est possible, de faciliter des interventions et d'envisager la mise en place de permanences sur les campus délocalisés. Une attention particulière doit être portée aux effectifs médicaux de ces services.

Mobiliser les structures médico-sociales et acteurs du territoire et constituer un réseau territorial ; L'objectif est de sensibiliser tous les acteurs de santé à la problématique de la santé des étudiants (dont la santé mentale) et d'améliorer la prise en charge d'étudiants isolés et atteints de pathologies chroniques ou en situation de fragilité.

Il s'agit de profiter d'actions hors les murs de certaines structures, en intervenant au plus près de l'étudiant et de développer les initiatives d'accès facilité à des permanences de médecins libéraux ou d'internes (pour répondre au besoin de spécialistes) dans les sites universitaires (à l'instar du projet de permanence de médecins et pys sur le site d'Illkirch de Strasbourg) ou de mettre en place des dispositifs permettant la télé-médecine (comme développé à l'université de Troyes). Ceci répondrait à l'ambition d'assurer un maillage avec la médecine de ville et de développer si besoin des partenariats avec des structures de type « maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) », où les étudiants seraient prioritaires et leur garantir ainsi des conditions optimales de prise en charge, de délais et de tarifs.

S'appuyer sur la téléconsultation pour réduire les inégalités d'accès aux soins. La téléconsultation permet de surmonter un grand nombre de problématiques (éloignement des services de santé étudiants, manque de temps...). Elle a l'ambition d'accroître l'accès aux soins, de réduire les inégalités territoriales et sociales.

Y Schools, école de commerce troyenne, a lancée récemment, en vue de la rentrée 2023, un tout nouveau système de télé médecine dédié à ses 2 000 étudiants, pris en charge par l'Assurance Maladie. Alors que le département de l'Aube est directement touché par le manque de médecins et la saturation des urgences, le dispositif prend tout son sens sachant en outre que la majorité des étudiants viennent d'autres territoires, notamment internationaux. La télé médecine peut permettre de contourner la problématique de l'absence de médecin traitant.

Faciliter les conventionnements entre les CPAM et les établissements pour un meilleur suivi des étudiants.

Citons à ce titre que, par exemple, l'université de Lorraine, le Crous et la CPAM de Meurthe-et-Moselle ont renouvelé récemment, en novembre 2022, une convention-cadre qui les lie depuis plusieurs années. Lors du précédent partenariat, plusieurs actions ont été déployées sous forme, par exemple, de stands mis en place sur des événements particuliers, de la présence de conseillers CPAM auprès du service de santé universitaire lors d'actions de rentrée pour informer les étudiants sur l'accès aux droits, le compte AMELI, le choix du médecin traitant et le parcours de soins, d'aides à l'accueil d'étudiants internationaux, de déblocage de situations d'ouverture de droits, d'accompagnement à l'inscription sur le site d'affiliation pour les étudiants internationaux etc. Des personnes ressources ont été identifiées et notamment un "référent enseignement supérieur" à la CPAM, des documents d'information en plusieurs langues ont été réalisés pour les publics internationaux en lien avec la DRIE. De même, le service prévention de la CPAM a été associé aux actions de promotion de la santé pilotées par le service de santé universitaire de l'UL (et conventionnées avec l'ARS Grand Est) autour de thématiques partagées.

Porter une attention particulière et ciblée sur l'accès aux soins pour certains étudiants : primo-entrants, étudiants internationaux, étudiants en situation de handicap. Dans cette optique, il est suggéré de réaliser des campagnes ciblées sur les bases du système de santé et l'autonomisation des bons réflexes, par exemple, sous forme de mise en place, à l'échelle locale, d'actions de proximité co-construites avec le Crous et les établissements de l'ESR pour détecter et orienter vers les services de la CPAM.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Permettre aux étudiants de pouvoir bénéficier d'un service d'écoute 24h/24h**

PROPOSITIONS D'ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Développer le système des Nightline : service d'écoute 24h/24h d'étudiants par des étudiants.

3.3 AXE STRATÉGIQUE VIE DE CAMPUS : SPORT ET CULTURE

Un étudiant épanoui est un étudiant qui bénéficie de bonnes conditions de travail et, en ce sens, la vie de campus est un rouage essentiel à prendre en considération pour une intégration de qualité et la réussite dans les études. Cette vie de campus ne peut se concevoir que de manière plurielle, tant ses facteurs sont diversifiés, et tendre vers l'égalité des chances. Elle doit aussi se penser de manière partenariale, facilitant le lien entre les universités, les autres établissements d'enseignement supérieur et les Crous de la région académique, mais aussi avec les acteurs locaux, les collectivités territoriales ou les associations.

La question des rythmes d'études accompagne la réflexion autour du développement de la vie de campus. En effet, les emplois du temps des étudiants, ainsi que les programmations de vie de campus, doivent pouvoir s'articuler pour une réelle complémentarité et devenir une plus-value pour les étudiants. A l'identique, la gestion des espaces/lieux de vie dédiés à la vie étudiante doit permettre de multiples usages en associant les utilisateurs de ces espaces dans leur construction et leur développement.

Depuis plusieurs années, les établissements d'enseignement supérieur de la région académique ont développé une réelle politique en matière de vie de campus. La loi ORE est d'ailleurs venue renforcer cette dynamique, notamment par l'instauration de la CVEC.

La vie de campus est également au cœur des discussions à l'échelle des 3 sites de la région académique dans le cadre des commissions de dynamique territoriale de la vie étudiante (commissions de pilotage CVEC), présidées par la Rectrice déléguée pour l'ESRI et organisées par le rectorat de région académique en lien avec les 3 Crous.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Avoir des emplois du temps moins chargés et moins fluctuants**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Engager une réflexion sur les rythmes d'études et adapter les créneaux de formation pour faciliter la participation des étudiants aux activités physiques, sportives et artistiques.

Banaliser une demi-journée hebdomadaire pour la pratique d'activités sportives ou culturelles.

Loin d'être généralisée, la banalisation d'une telle demi-journée existe cependant dans certains établissements. C'est le cas par exemple à l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, à l'IFSI d'Haguenau ou à Neoma Business School.

Le règlement intérieur de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville prévoit que l'établissement entend promouvoir la pratique des activités sportives et faciliter l'accès aux activités culturelles pour ses usagers. Dans cette perspective, il est fait obligation à chaque département en B.U.T. (hors formation continue et alternance) de prévoir une demi-journée par semaine au cours de laquelle aucune activité pédagogique encadrée ne doit être organisée. Cette demi-journée se déroule entre le mardi et le jeudi.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Avoir la possibilité de se déplacer vers les sites à moindre coût

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Installer des installations sportives au plus près des campus.

Les Crous du Grand Est ont fortement investi ces dernières années pour créer des terrains multisports, city-stade, lieux de pratiques sportives aménagés près de leurs résidences universitaires.

Pour susciter la curiosité et la promotion de l'activité physique, l'université de Lorraine a, par exemple, également investi dans la maintenance et le développement de ses installations sportives (éclairage LED, réfection des sols, rénovation de la piscine universitaire des Océanauts à Nancy, près du campus Lettres....)

Encourager les activités physiques via les mobilités actives et douces (aider les étudiants à se procurer un vélo, etc.)

A ce titre, pour faciliter l'utilisation du vélo par les étudiants, l'UTT a organisé, à la dernière rentrée universitaire, une après-midi "mobilité douce et prévention" sur le campus, proposée aux nouveaux venus, ce en partenariat avec la Police Nationale de l'Aube, Troyes Champagne Métropole et la Maison des Etudiants. A l'occasion de ce moment,

- un atelier de sensibilisation à la conduite d'un deux-roues, vérification (freins, éclairage, sonnette...) et remise en état des 2 roues, cycles et Engins de Déplacement Personnel Motorisés – EDPM (Trottinettes électriques, etc.) a été proposé par la Police Nationale de l'Aube.
- Un atelier prévention routière était présent.
- La Maison des Etudiants a présenté l'opération Bicycode à 1 €. Le marquage Bicycode est un numéro unique gravé sur le cadre des vélos, référencé dans un fichier national, pour la lutte contre le vol et le recel de vélos, soutenu par le Ministère de l'Environnement et par le Ministère de l'Intérieur.
- Troyes Champagne Métropole a présenté les possibilités de déplacement offertes dans l'agglomération : La Maison du vélo (service de location et remisage de vélos à la gare de Troyes), Le Marcel à vélo (vélos à assistance électrique en libre-service, disponibles 7 jours sur 7, 24h/24 - 21 stations Le Marcel à Vélo sont implantées sur sept communes de l'agglomération), l'offre de transport en commun de la TCAT, et Karos (service de court-voiturage de Troyes Champagne Métropole).



BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Avoir un accès libre aux installations sportives universitaires ou extérieures : collectivités....**

→ **Permettre un accès au grand nombre aux offres culturelles et artistiques**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Favoriser les partenariats avec les collectivités locales pour développer l'offre sportive locale ou culturelle.

A ce titre, signalons que la pratique sportive au niveau des établissements du site champardennais est généralisée mais reste disparate d'un établissement à l'autre. Malgré les efforts réalisés en faveur de la pratique sportive, les étudiants ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès à la pratique sportive. Ainsi, certains établissements et sites délocalisés ne possèdent aucun équipement sportif propre et utilisent les équipements des collectivités locales. Toutefois, les équipements sportifs de certaines collectivités rencontrent une saturation forte. D'après le recensement sportif 2021, la ville de Troyes compte un taux d'équipements sportifs deux fois inférieur à la moyenne nationale (25 équipements pour 10 000 habitants contre 50 en France métropolitaine). La ville de Reims compte, quant à elle, 42 équipements pour 10 000 habitants. Les sites de proximité (Châlons-en-Champagne, Chaumont et Charleville-Mézières) bénéficient, quant à eux, d'une meilleure offre locale avec des taux d'équipement plus élevés que la moyenne nationale.

Sur le Grand Nancy, tout au long de l'année, les étudiants peuvent pratiquer une activité ou assister aux grands événements sportifs. Les grands équipements sportifs métropolitains sont accessibles gratuitement pour les associations étudiantes. Les piscines de l'Aqua Pôle du Grand Nancy proposent des tarifs préférentiels pour les étudiants (à l'unité et abonnements). Une tarification spécifique est également proposée sur les espaces forme et détente des différents établissements.

Développer les partenariats avec les clubs sportifs et les établissements culturels.

L'objectif est de promouvoir des activités « hors les murs » avec la mise en œuvre de partenariats. A titre d'exemple, l'université de Strasbourg a développé des partenariats avec plusieurs golfs du territoire, ainsi qu'avec des salles d'escalade. Ces partenariats permettent aux étudiants et personnels de l'Université inscrits au sport de bénéficier sur présentation de la carte d'étudiant, carte professionnelle ou carte SUAPS, de tarifs privilégiés.

Concernant la culture, le dispositif « carte culture », piloté par l'université de Strasbourg, permet à tous les étudiants des établissements associés au contrat de site Alsacien, de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de plus de 80 partenaires culturels. Une programmation spécifique est également proposée toute l'année.

Mettre à disposition des étudiants des équipements sportifs et ludiques de proximité, avec une attention particulière portée aux installations en accès libre. Un plan de construction d'installations sportives et ludiques de nouvelles générations peut être envisagé, permettant une pratique sur une grande amplitude horaire, au même titre que les bibliothèques universitaires. Les crédits CVEC pourraient être utilisés. C'est un réel enjeu pour les étudiants des territoires des sites dits éloignés que de leur proposer des offres riches et attractives.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Bénéficier d'une meilleure communication des activités proposées**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Développer l'information autour de l'offre des SUAPS (services universitaires des activités physiques et sportives) et des SUAC (services universitaires des activités culturelles) pour favoriser l'accès de toute la communauté étudiante aux pratiques physiques, sportives ou culturelles.

Développer la communication sur les événements sportifs/artistiques organisés sur le territoire

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Participer à des événements sportifs/culturels entre étudiants**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Organiser et proposer des événements sportifs qui pourraient rythmer le calendrier universitaire (inter-établissements, au niveau régional, voire en associant les lycées), ce pour permettre de renforcer le sentiment d'appartenance, de convivialité et d'inclusion.

Soulignons à ce titre que, dans le cadre de l'utilisation des crédits CVEC, l'École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Metz (ESITC) a mis en place une compétition sportive inter-promotions, les BTPiades).

Associer les étudiants à toute manifestation ayant pour but de promouvoir l'Olym-pisme et les JO Paris 2024.

Certains établissements de la région académique sont labellisés « Génération 2024 ». Ce label vise à développer les passerelles entre le monde universitaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Les objectifs du label Génération 2024 sont de

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire.
- Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.
- Faciliter l'accompagnement ou l'accueil des sportifs de haut niveau.
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements.

Organiser à l'échelle de la région académique des rencontres culturelles étudiantes. Il s'agit de favoriser les liens entre les établissements d'enseignement supérieur par des rencontres régulières autour des thématiques culturelles et artistiques.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Participer à des événements sportifs/culturels entre étudiants

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Faire des activités sportives ou culturelles un axe du continuum Bac-3/Bac+3 en utilisant le sport et la culture comme vecteur de rencontres entre les mondes de l'enseignement secondaire et du supérieur (pratiques combinées/ou partagées).



BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Participer à des événements sportifs/culturels entre étudiants

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Créer un statut d'étudiant sportif de haut niveau pour individualiser le suivi des parcours à l'instar du statut d'étudiants entrepreneurs et garantir qu'ils ne soient pas traités comme tout autre étudiant. La mise en place d'un statut spécifique reste en effet bien souvent soumise au bon vouloir des universités, ce qui aboutit parfois à des orientations contraintes et non choisies.

Les étudiants sportifs de haut niveau ont ainsi un statut particulier qui peut leur faire bénéficier d'aménagements qui varient selon les établissements. Ils portent notamment sur :

- L'organisation de l'emploi du temps (étalement du cursus dans le temps, inscription pédagogique prioritaire, etc.),
- La dispense d'assiduité aux cours, TD ou TP,
- L'aménagement des modalités de contrôle des connaissances,
- La mise à disposition de cours par prises de note, photocopiés, etc.
- Le recours aux technologies numériques,
- Le soutien pédagogique,
- Le tutorat par un autre étudiant...

Concilier sport de haut niveau et études supérieures n'est toutefois pas aisé. Les emplois du temps des sportifs de haut niveau sont bien souvent chargés entre les heures de formation et les heures consacrées au sport : entraînements, compétitions, déplacements etc.

Soulignons à ce sujet que la **filière sport-études de l'INSA** de Strasbourg permet aux étudiants de concilier études supérieures et pratique sportive de haut niveau. L'objectif est de décrocher un diplôme d'ingénieur ou d'architecte de l'INSA tout en poursuivant une carrière sportive. L'établissement intervient dans l'aménagement de la scolarité, les structures sportives assurant quant à elles le suivi sportif. Une convention tripartite est signée par l'étudiant, la structure sportive et l'INSA qui précise les modalités du cursus : aménagement individualisé, étalement du cursus, tutorat, report d'examen, absences autorisées etc. Un professeur tuteur est nommé pour accompagner l'étudiant-sportif durant ses études. Le statut de l'étudiant-sportif de haut niveau est remis en question chaque année.

Le comité ESHN de l'université de Lorraine permet également aux 245 ESHN de concilier Sport et études supérieures quelle que soit la composante grâce notamment à un référent ESHN su SUAPS qui œuvre dans ce sens.

Créer des formations et des modules spécifiquement dédiés aux sportifs de haut niveau et faciliter la possibilité de pouvoir adapter leur formation (allongement des études, prise en compte des absences...).

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Valoriser l'engagement étudiant sur la thématique

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Aider les étudiants à développer des projets étudiants sur le sport ou la culture.

Valoriser la pratique sportive/culturelle au travers de crédits bonus dans le cadre d'UE libres.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Faciliter la mise en place d'activités physiques et de loisirs légères

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Mettre en place une solution digitale pour inciter et encadrer la pratique physique avec un accompagnement personnalisé (du style en 5 minutes, je peux...).

Mettre en place un réseau d'étudiants référents « je me bouge » pour assurer un tutorat et un accompagnement de proximité.

Les services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) pourraient être encouragés à recourir à des emplois étudiants STAPS pour soutenir le renforcement de la pratique, sa diversification et l'accompagnement des étudiants.

Renforcer le lien et l'accompagnement humain auprès des étudiants apparaît comme une nécessité. Cela peut se faire via des étudiants relais, des ambassadeurs dans les Crous, mais aussi des professeurs.

Encourager la pratique sportive avec des points collectés (rewards) en fonction de l'activité de l'étudiant (marche, dépense de calories)

Créer des lieux dédiés à petite échelle à une pratique sportive « soft ».

Aménager des dispositifs tels que des « walking-desks » ou des « pédaliers » dans certaines salles pour permettre de suivre certains cours tout en pratiquant une activité physique légère.

3.4 AXE STRATÉGIQUE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'engagement étudiant et la reconnaissance de cet engagement doivent faire l'objet d'un travail au sein des universités pour faciliter, promouvoir et valoriser l'implication des étudiants dans la vie de la cité et de l'université. Il s'agit de prendre en compte toutes les formes d'engagement, aussi multiples et diverses qu'elles soient. Dans le même ordre d'idée, l'entreprenariat étudiant doit être encouragé comme une forme d'engagement à part entière, favorisant l'insertion professionnelle des étudiants.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Faciliter l'engagement étudiant

PROPOSITIONS D'ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Faciliter l'engagement étudiant (journées dédiées, forum de l'engagement, forum des associations étudiantes...). Il s'agit de banaliser, si possible à chaque rentrée, des temps dédiés pour faciliter les rencontres et les échanges entre étudiants déjà engagés et ceux qui pourraient potentiellement le devenir.

Développer la culture entrepreneuriale à l'université, à l'image de ce qui est fait par le Peel (pôle entrepreneuriat étudiant de Lorraine) de l'université de Lorraine. Créé en 2011, le Peel a pour objectif de développer la culture entrepreneuriale au sein de l'université de Lorraine. Cela passe par des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement. Depuis sa création, plus de 1000 étudiants-entrepreneurs ont été accompagnés. Le Peel fait partie du réseau national des Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE). Les PEPITE associent établissements d'enseignement supérieur, acteurs économiques et professionnels de la création d'entreprise pour former et accompagner les étudiants à l'entrepreneuriat et l'innovation.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Mieux valoriser l'engagement étudiant

PROPOSITIONS D'ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Permettre aux étudiants d'identifier et de valoriser les compétences acquises au cours de leur engagement. Il s'agit de pouvoir valoriser ces compétences dans leur vie citoyenne ou professionnelle.

3.5 AXE STRATÉGIQUE RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

La qualité de la vie étudiante se mesure également aux possibilités de se nourrir correctement et d'être bien logé. Il s'agit là de considérations qui participent pour beaucoup à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement personnel et à la réussite des étudiants. La crise sanitaire a mis en exergue à quel point les étudiants pouvaient être une population victime d'une précarisation accélérée lors de grands bouleversements. Il convient donc d'apporter une attention particulière à l'accompagnement de ces besoins fondamentaux.

Pour les sites universitaires en tension sur la dimension logement, il est également important de mener des réflexions adéquates sur l'offre de transport en commun pour donner la possibilité aux étudiants de mener leur recherche d'hébergement sur un périmètre plus large. Soulignons également qu'une approche écoresponsable s'amplifie actuellement. En effet, tout en permettant d'agir efficacement contre la précarité étudiante, les actions relatives au logement, à la restauration et aux mobilités renvoient aux objectifs de transition écologique que portent les différents acteurs de l'écosystème ESR. D'autres axes transverses peuvent porter sur une prise en compte particulière d'étudiants à statut spécifique ou sur l'enjeu d'une communication consolidée/coordonnée sur les dispositifs au service des étudiants.

RESTAURATION

La restauration universitaire est associée à l'offre gérée par les Crous. Les structures de restauration universitaire implantées au cœur des principaux campus et à proximité des lieux d'études proposent des repas complets et équilibrés à un tarif social (3,30€) et depuis la rentrée 2020 à 1€ pour les boursiers et les étudiants en situation de précarité avérée. Cette offre s'est aussi adaptée aux modes de vie et habitudes alimentaires des publics avec une diversification des prestations et des modes de distribution.

La crise sanitaire a fait de la précarité alimentaire des étudiants un sujet d'actualité, qui a donné lieu, en région académique, à publication d'un appel à projets commun DREETS/Rectorat, pour aider les associations à lutter contre la précarité alimentaire. Le développement d'actions de solidarité illustre parfaitement cette attention portée à certaines situations préoccupantes liées à une perte de ressources, à la part croissante que constitue le loyer dans le budget mensuel et au renchérissement du coût de la vie.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Avoir plus de temps pour se restaurer le midi dans le contexte où beaucoup d'étudiants « sautent » des repas la semaine ou s'alimentent « sur le pouce »**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

La question de la pause méridienne (sa durée et son étalement) est au cœur de la problématique afin de permettre aux étudiants d'avoir plus de temps pour se restaurer et, côté Crous, assurer une meilleure gestion des flux d'étudiants amenés à fréquenter les restaurants universitaires.

Multiplier les espaces de vie au sein des campus (et des « petites » écoles) pour que les étudiants puissent s'y rassembler et s'y restaurer : salles dédiées conviviales, micro-ondes à disposition....

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Disposer d'une offre de restauration plus importante

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Renforcer la présence des CROUS sur tous les territoires ayant des étudiants et étendre leurs heures d'ouverture.

La loi du 13 avril 2023 visant à favoriser l'accès de tous les étudiants, et en particulier ceux des villes moyennes et en zone rurale, à une offre de restauration à tarif modéré s'inscrit dans cette logique.

Développer les distributions alimentaires sur les campus (légumes, conserves...), en privilégiant les circuits-courts, le vrac....

De nombreuses associations, étudiantes ou non étudiantes, oeuvrent déjà en Grand Est dans la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants.

Mettre en place des points de ventes de légumes sur le campus et proposer des paniers (comme une AMAP).

Développer les dispositifs similaires aux Agoraes afin de récupérer des denrées gratuitement. Il s'agit également de bien communiquer autour de tels dispositifs.



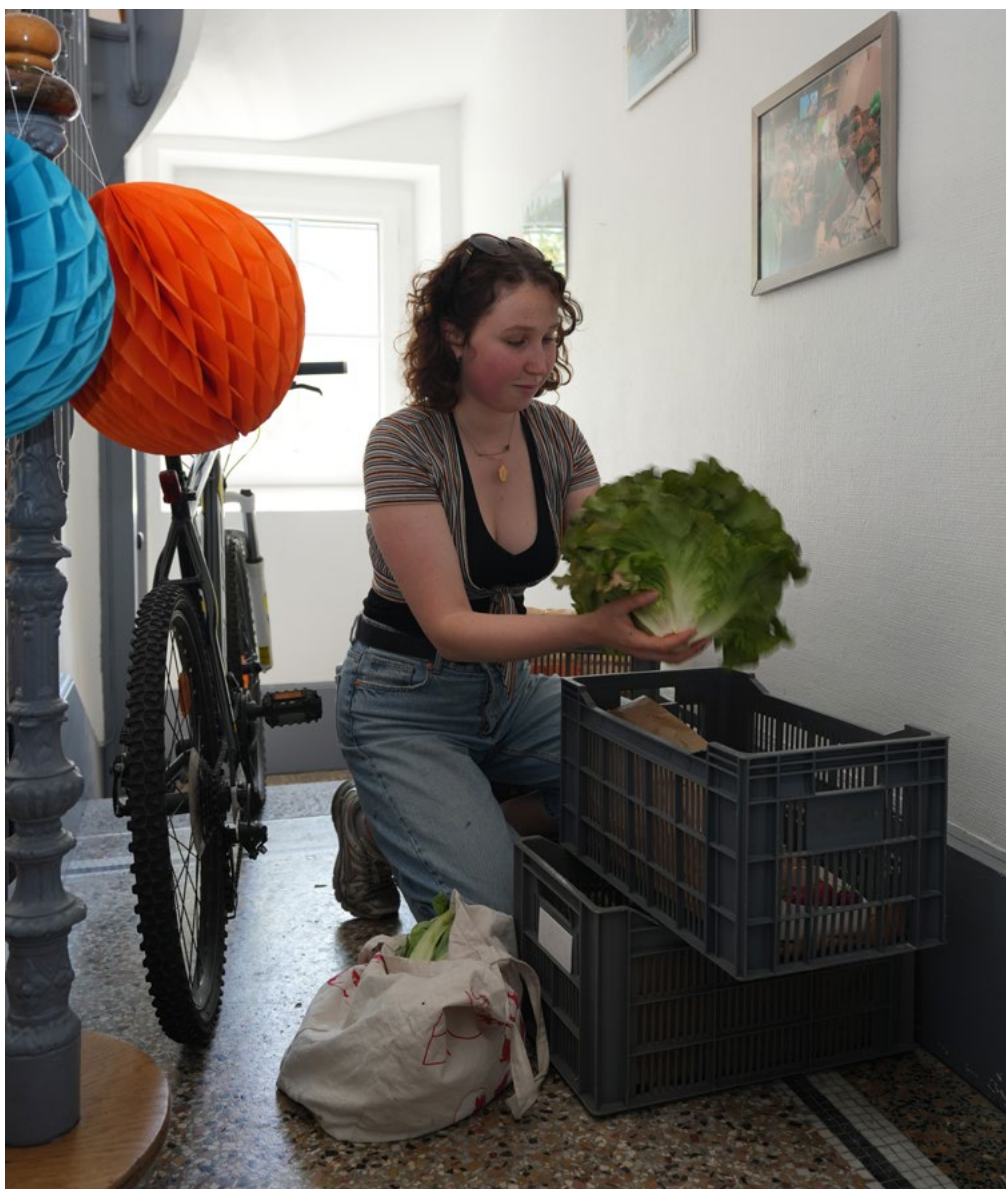
BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Manger plus équilibré

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Au-delà de l'existence d'épicerie solidaires, **développer des ateliers de cuisine afin de transmettre l'idée d'une culture alimentaire responsable et soutenir les actions participant à la lutte contre le gaspillage alimentaire etc.** Ces cours d'apprentissage de la cuisine pourraient permettre aussi de répondre au besoin de formation à la santé et l'acquisition de réflexes visant à manger sain pour pas cher. Il s'agit vraiment de développer une culture alimentaire responsable.

Associer les étudiants pour favoriser la cohérence et la diversité de l'offre alimentaire Crous. La prise en compte de l'avis des usagers dans les Crous peut être considéré comme un axe de vigilance majeur afin de s'assurer que l'offre correspond réellement à leurs attentes et, si besoin, l'adapter régulièrement aux besoins ainsi exprimés.





HÉBERGEMENT

La recherche d'un logement peut être considérée comme la 1^{ère} étape du parcours vers l'enseignement supérieur. Le logement constitue généralement le 1^{er} poste de dépenses d'un étudiant et représente dès lors, en moyenne, près de la moitié du budget mensuel. Les conditions d'accès, le niveau des loyers, la localisation, la typologie des logements sont des facteurs-clés en termes d'attractivité d'une ville, agglomération ou métropole universitaire.

Les études conduites à l'échelle des différentes agglomérations, coordonnées au travers des observatoires territoriaux du logement étudiant, permettent d'identifier les éventuelles tensions sur ce segment du marché locatif et, en conséquence, les perspectives de développement et d'amélioration.

L'offre de logement distingue le parc dédié géré par des opérateurs divers (Crous, bailleurs sociaux, associations etc.), du parc diffus plus difficilement appréhendable.

Accompagner les étudiants dans leurs parcours d'accès à un logement autonome constitue un point fondamental, tout comme l'attention portée aux publics en situation de précarité (temporaire ou à plus long terme).

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Etre mieux accompagné dans le parcours d'accès à un logement autonome**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Concevoir et diffuser, à l'échelle de chaque territoire, voire au niveau régional, une information complète et commune sur l'offre globale de logements accessibles et sur les dispositifs d'accompagnement existants.

Une telle initiative a vu le jour en Champagne-Ardenne mais elle mériterait d'être encore développée, ce qui nécessite, il est vrai, d'initier une collaboration étroite entre les nombreux acteurs publics et privés impliqués, pour la mise en œuvre d'une cartographie complète et d'une communication partagée et consolidée sur les offres de logement disponibles et les modalités d'accès sous la forme d'un guichet unique. En amont, il s'agit d'initier une collaboration étroite entre tous les partenaires impliqués pour la mise en œuvre d'une communication partagée

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Avoir des informations sur l'accès aux droits en faveur du logement et des alertes sur les points de vigilance à prendre en considération afin d'éviter des abus potentiels lors de la recherche ou la signature d'un bail.**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Créer un guichet unique d'information à l'échelle d'un territoire, voire de la région.

Mener des actions d'information sur l'accès aux droits en faveur du logement et les points de vigilance à avoir. Il s'agit de développer les actions d'information favorisant une meilleure compréhension des étudiants sur les dispositifs d'accès aux droits pour l'aide au logement, mais également de coordonner ces actions avec les partenaires dédiés (en particulier CAF). Ces supports pourraient être mis à disposition des futurs bacheliers et des étudiants dans le cadre des salons d'orientation.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Mieux prendre en compte les situations d'urgence ou de transition**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Anticiper les besoins à la rentrée, en particulier au regard de la situation des étudiants internationaux.

Adosser un accompagnement social à l'accueil d'urgence.

Améliorer l'offre de logement d'urgence. Les étudiants internationaux représentent un public fragile pour l'accès au logement. Il semble donc important de pouvoir proposer des logements temporaires, notamment sur les périodes en tension.

Développer les logements aux modalités « souples ». Les parcours locatifs des publics jeunes peuvent être rythmés par des mobilités intra-annuelles (alternances, stages...). Dans cet ordre d'idée, un projet de « bourse de logements d'étudiants en stage », à l'image d'un AirBnB, est en cours de développement à Reims.

3.6 AXE STRATÉGIQUE ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants sont au cœur des préoccupations actuelles des responsables de la politique de l'enseignement supérieur.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Etre mieux accompagné au lycée dans le choix d'orientation**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Promouvoir les projets facilitant le lien entre le secondaire et le supérieur. L'immersion de lycéens dans les universités est une réussite.

Exemple du projet NORIA porté par l'UNISTRA (Strasbourg) et du projet Ailes porté par l'URCA (Reims).

Apporter un accompagnement personnalisé aux élèves de terminale pour les aider à se connaître eux-mêmes et se concentrer sur des projets d'études qui correspondent à leurs appétences véritables et leurs capacités. Il s'agit notamment de contrer l'information massive disponible sur internet, pas toujours fiable.

Communiquer dans les établissements (auprès des professeurs et des élèves) pour diffuser une image positive de la formation en apprentissage et à distance.

Faciliter l'information par les pairs. Il s'agit de permettre à des étudiants « ambassadeurs » de participer à des interventions dans les lycées, pour partager leur expérience de la vie étudiante et du passage vers l'enseignement supérieur et d'être présents lors des manifestations en lien avec l'orientation. De tels postes d'étudiants ambassadeurs sont disponibles à l'université de Lorraine, recrutés par le service d'orientation pour un service d'environ 60 heures par année.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Avoir une meilleure information sur les débouchés professionnels, les possibilités de réorientation et la reconnaissance des diplômes**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Encourager les expériences professionnalisantes au cours des études (stages obligatoires par exemple) : cela répond aussi aux demandes des entreprises d'avoir des personnes avec un peu d'expérience et permet aux étudiants de mieux se projeter via une découverte immersive des métiers.

Mieux accompagner les réorientations, et notamment généraliser et mieux faire connaître la possibilité de s'inscrire en semestre décalé.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ Etre accompagné une fois diplômé pour une meilleure insertion professionnelle

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

Renforcer la place stratégique des CMQ dans le Grand Est comme centres structurants des filières en tension, et comme relais vers l'insertion professionnelle. Soutenir les pistes de travail sur de nouveaux campus « Métiers d'Arts », « EdTech / Numérique éducatif » par exemple.



3.7 AXE STRATÉGIQUE COMMUNICATION AVEC LES ÉTUDIANTS



La génération actuelle d'étudiants est née avec le numérique et est ultra consommatrice de contenus sur internet. Il n'est donc pas forcément aisé de communiquer. Alors, face à ce constat, comment faire pour attirer et retenir l'attention des étudiants ? Par quels canaux de communication passer ? A quelle fréquence communiquer ? C'est à ce titre que les nouveaux outils digitaux nous offrent une opportunité unique de véritablement communiquer en direction de cette jeunesse. La difficulté réside dans la captation de ce public. Utiliser « leurs » outils ne signifie pas pour autant les toucher et susciter leur intérêt.

BESOIN EXPRIMÉ PAR LES ÉTUDIANTS

→ **Recevoir en temps réel toutes les informations nécessaires à la vie étudiante**

PROPOSITIONS D' ACTIONS - BONNES PRATIQUES À PARTAGER

L'enjeu de la transmission de l'information est primordial. L'enthousiasme semble généralisé **pour un guichet unique sur une application de type smartphone « Ma vie étudiante » regroupant et centralisant en un seul endroit toutes les informations et services dont les étudiants ont besoin** (planning, notes, menu de la cafétéria, annuaire de contacts, transports en commun, APL, CAF...). Cette application devrait devenir un passage obligé pour les étudiants pour qu'elle soit consultée le plus massivement possible. Une telle application pourrait être une opportunité de créer du lien avec les étudiants, de les inscrire dans leurs usages et de leur proposer une communication performante et attrayante à leurs yeux.

L'idée est à rapprocher de l'application IntraMuros, application mobile disponible pour les mairies et les EPCIs. A la fois communale et intercommunale, elle permet à différents acteurs d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale, et aux partenaires de proposer leurs services sur le même outil. Les administrés reçoivent ainsi des alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques. Ils utilisent les services mis à leur disposition : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Utiliser les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok etc. et proposer des contenus aux formats adaptés en s'entourant de professionnels spécialistes de ces médias sociaux afin de créer du contenu bien réalisé et adapté.

Ce sont surtout les écoles de commerce qui, jusqu'à présent, ont monopolisé massivement les réseaux sociaux en abordant de manière innovante ces outils de communication : Neoma Business School, ICN Business School et EM Strasbourg Business School par exemple.

S'appuyer sur des communautés d'étudiants : Il s'agirait de constituer des équipes de travail intégrant des étudiants pour réfléchir sur la communication. Ils se sentiront valorisés, ambassadeurs de l'institution. Un moyen de tisser des liens de confiance et de proximité avec les étudiants.

Une telle initiative est initiée en Lorraine par l'association étudiante MOC (promotion des événements faits par et pour les étudiants). Son objectif étant de produire des reportages courts – les Minutes MOC – qui sont bien adaptés aux réseaux sociaux. Les vidéos sont diffusées sur facebook et youtube. Des formats plus longs de 5 à 7 minutes sont également prévus. Avec MOC, l'objectif est de créer une vraie webTV en lien avec la maison de l'étudiant (MDE) de Metz.





**DIALOGUE
TERRITORIAL
DE LA VIE
ÉTUDIANTE**

CONCLUSION

L'analyse des documents produits par les différents partenaires impliqués et intéressés par tous les aspects que recouvre la vie étudiante ainsi que la vaste concertation qui a été déployée en région académique Grand Est durant cette année universitaire ont permis, d'une part, de partager des constats et d'autre part, de voir comment coconstruire des solutions concrètes visant à l'amélioration de la vie étudiante.

Les établissements de l'enseignement supérieur, les Crous, les différentes collectivités, le tissu associatif et bien évidemment les étudiants avaient, chacun à leur niveau, commencé depuis plusieurs années à œuvrer pour faire des lieux d'études des endroits qui favorisent la réussite étudiante et l'égalité des chances. La question de l'attractivité des différents campus et des territoires était également très présente.

Il était pourtant nécessaire que toute cette énergie déployée fasse l'objet d'échanges entre les partenaires afin que les actions mises en œuvre soient bien articulées et cohérentes entre elles. En ce sens, le partage permis par la concertation a contribué à fédérer tous les acteurs autour de la vie étudiante au sein de la région académique Grand Est.

L'émergence d'une conscience partagée des actions à mener pour faire du bien-être étudiant une réalité durable et la volonté réelle de tous les acteurs engagés à collaborer pleinement pour y parvenir peuvent être considérées comme définitivement acquises.

Il reste maintenant à veiller à ce que cette dynamique puisse se traduire, au travers des schémas directeurs de la vie étudiante, du SRESRI et de tous les schémas locaux, en actions sur tous les champs examinés et pour lesquels les propositions ne manquent pas.

C'est un challenge motivant pour les années à venir.



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIALOGUE TERRITORIAL DE LA VIE ÉTUDIANTE